



Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°187 – Février 2014

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795



Santé !

En réseau,
des initiatives novatrices

Let's talk efficiency!

Ottignies-Louvain-la-Neuve

Cours de langues pour Adultes

Formules intensives ou de longue durée, en petits groupes de niveau homogène

anglais - néerlandais - allemand - français - espagnol - italien - portugais - arabe - russe - chinois - japonais

+ 30 autres langues disponibles en cours individuels et «sur mesure»

Cours et stages de langues pour Enfants et Ados

Cours intensifs et soutien scolaire en anglais - néerlandais

Stages de vacances, avec ou sans activités (sport, sciences, ateliers créatifs, ...)



www.cll.be

▶ 0800 21 332

• Santé	5	• Environnement	41
• Mis à l'honneur	15	• Loisirs	42
• Nouvelles de la Ville	21	• Tribune libre	45
• Social	37		

Editeur responsable :
Annie Galban-Leclé
Rédaction et crédit photographique :
Marie-Claire Dufrene
Service Information :
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tel. : 010 43 61 70
Fax : 010 43 61 09

Réalisation :
Redline communication
Publicité
Christophe Thienpont - 0479 616 192
Impression :
Imprimé sur les presses de l'imprimerie
Massoz, rue du Parc, 44 - 4432
Auteur: www.massoz.be
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC
et PEFC. Des certifications assurent
que les fibres qui composent les
papiers utilisés dans la réalisation de
leurs imprimés proviennent de forêts
gérées durablement.

Le Bulletin communal est imprimé sur
papier 100% recyclé Cyclus. Nous
entendons ainsi œuvrer
à la protection de l'environnement.
La Ville sur internet : www.oln.be

Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riotier (France),
Veszprem (Hongrie) et Tassala (Côte
d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir le
Bulletin communal peuvent en faire la
demande au service Information.

Pour le bulletin d'avril 2014, dépôt
des articles avant le 24 février et des
insertions publicitaires le 10 mars.

Photo de couverture :

Une école de formation en soins
infirmiers, à Louvain-la-Neuve.

Madame, Monsieur;

Dans les vœux échangés en début d'année - ce n'est pas si loin - on entend souvent que la santé est la chose la plus importante à souhaiter.

La santé à Ottignies-Louvain-la-Neuve, ce sont de grosses institutions bien connues comme la Clinique Saint-Pierre, le Centre hospitalier neurologique William Lennox, les Clairs Vallons... qui drainent de nombreux emplois, usagers, visiteurs... et bien entendu, des personnes, membres de toutes les professions paramédicales et médicales, qui assurent des soins à domicile ou en leur cabinet. C'est aussi, depuis peu, une école de formation en soins infirmiers.

Beaucoup d'autres services et associations développent des activités sans avoir de mission de santé proprement dite. Par leur fonction (sportive, culturelle, de vie de quartier...), elles développent d'autres facettes de la santé comme définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) - « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » - permettant aux citoyens une insertion dans la cité et le maintien du lien social.

La compétence de la Ville en matière de santé n'est pas d'organiser ce que font très bien l'ensemble de ces institutions et personnes dont c'est la mission première. Elle s'attache par contre à faire le réseau entre elles, pour permettre à tous l'accès aux services de soins, de promotion de la santé, de prévention, d'accompagnement.

Ce numéro du Bulletin communal présente plusieurs initiatives répondant à des problématiques spécifiques par des réponses novatrices.

Bonne lecture !



Cécile Lecharlier
Echevine de la Santé

100 ANS
LES MAGASINS DECOUX

DECOUX S.A.

Gros - Détail
Bois • Panneaux • Isolation
Portes • Parquets • Châssis
Eternit • Gyproc • Triplex

Salle d'exposition
Rue du Monument 69
1340 Ottignies
Tel. : 010 41 30 06
Fax : 010 41 05 35
E-mail : contact@decouxbois.com

J'❤️ LE BOIS
Négoce spécialisé FNN

FD
FUNÉRAILLES DEBROUX SPRL

FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incinération - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget
Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funerailldebroux.be
Tél : 010/ 41 42 91

Comment **HYPNOSE** peut-il vous aider à :

Daniel Radoux,
biologiste, docteur en sciences,
spécialiste en NeuroSciences
et en troubles comportementaux.
THÉRAPIES BRÈVES.

CONSULTATION:
076/501 413
Coraux-Mousty
www.lan1.info

- Arrêter de fumer
- Alcoolisme
- Maigrir - Obésité
- Conflits relationnels
- Dépression
- Stress
- Souffrance personnelle, deuil
- Maladies (cancer, allergies, diabète, etc.)
- Autres problèmes

Le RYPIN

Votre nouveau magasin de proximité

Tél : 010/40 29 99
Avenue de la Résistance 26
1440 Ottignies

ouvert tous les jours sauf le lundi,
de 9h à 19h en semaine et le dimanche de 9h à 16h.
Accessible aux personnes à mobilité réduite.

EN ASSURANCES N° FSMA : 12913 A

PIERSON
c'est bon

010-41.42.43

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
PRETS ET PLACEMENTS

www.piersoncestbon.be



Santé

Des soins accessibles à tous

La maison médicale « Espace Santé » d'Ottignies propose des soins de santé globaux, continus et intégrés de première ligne. Elle vient de s'agrandir, pour recevoir ses patients dans de meilleures conditions.



L'équipe d'Espace Santé devant ses nouveaux locaux.

Les médecins généralistes, kinés, infirmières, diététicienne... de la maison médicale « Espace Santé » d'Ottignies ont intégré leurs nouveaux locaux de l'avenue des Combattants le 12 novembre. L'ancienne partie, à côté, doit encore subir quelques transformations... mais l'équipe voit arriver la fin des travaux avec soulagement.

« Nous programmons une inauguration au printemps », annonce Fabienne Saint Amand, gestionnaire de la maison. « A ce moment, nous pourrions envisager d'inscrire de nouveaux patients. »

Faute de place, « Espace Santé » limitait son fichier à 2700 patients. Ils pourront être 3500, voire 4000, à l'avenir. Le personnel augmentera en fonction de cette évolution.

« Nous ne dépasserons toutefois

pas 30 personnes - nous sommes 20 aujourd'hui, dont 14 équivalents temps plein, tous salariés - pour continuer à fonctionner en autogestion et maintenir la convivialité qui nous est chère. »

La gestionnaire constate que les six médecins généralistes et deux kinés disposent désormais chacun de leur cabinet. La travailleuse sociale ne doit plus partager son bureau ; les patients (réunis au sein d'un comité « Espace liens » depuis bientôt un an) pourront profiter d'une salle polyvalente dotée d'une cuisine et donnant sur un jardin, dans laquelle ils pourront notamment organiser leur nouvelle initiative « Café papote », le 2^e vendredi du mois.

« Nos locaux - de plain-pied, avec un ascenseur - sont aussi plus accessibles pour les personnes à mobilité réduite. »

Préventifs et curatifs

Fondée en 1997 - par trois médecins généralistes (toujours membres de l'équipe) et un kiné, sensibles à la médecine « sociale » ou « humanitaire » - la maison médicale d'Ottignies a d'abord occupé le n°79 de l'avenue des Combattants, avant de déménager au n°49, en 2008. Son objet, comme prôné par la Fédération des maisons médicales, est de défendre la santé pour tous. En offrant des soins accessibles, tant financièrement que géographiquement, et en accueillant un public varié : le professeur d'université comme le SDF envoyé par le CPAS.

« La majorité de nos patients - habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Court-Saint-Étienne, en ordre de mutuelle - sont belges (70%), mais plusieurs sont d'origine étrangère. Ils ont 32 ans en moyenne, même si nous proposons des soins continus de la naissance à la fin de la vie. Il s'agit de soins préventifs (matinées de dépistage, marches « santé », prévention des lombalgies, ateliers culinaires, atelier artistique pour des personnes connaissant des problèmes d'assuétudes...), curatifs et palliatifs, pour un suivi global et intégré : nous entendons prendre en compte toutes les dimensions de la personne. »

L'équipe d'« Espace Santé » ne compte pas de psychologue, mais elle entretient des liens privilégiés avec le service de psychiatrie de la clinique Saint-Pierre et son service de santé mentale délocalisé « Entre-Mots ». Elle ne propose pas non plus de soins dentaires, mais renvoie son



public précairisé vers des dentistes qui pratiquent le tiers payant.

La maison médicale fonctionne au forfait (pas à l'acte). En signant une convention avec elle, le patient s'engage à ne pas consulter d'autres médecins, pour ses soins de première ligne. Il ne paie alors rien directement, c'est sa mutuelle qui rétribue la maison, via un forfait mensuel.

« C'est très bien cadré, pour éviter les abus. L'équipe se réunit tous les

mardis et respecte le principe du secret professionnel partagé. Ces rencontres permettent d'échanger sur les situations complexes de certains patients... mais aussi d'évoquer l'organisation de la maison, les projets de promotion de la santé, le journal trimestriel « Le petit Mémorandum Santé » ... »

Membre du réseau

« Espace Santé » est en contact régulier avec la Ville et sa Cellule de Développement Communautaire (Plan de cohésion sociale), le CPAS,

l'association « Un Toit Un Cœur (UTUC) », les maisons maternelles... Elle sera partenaire de la clinique Saint-Pierre et du service de santé mentale « Entre-Mots » dans la mise en place d'une nouvelle ASBL, « Patchwork », service d'aide et de soins spécialisé en assuétudes qui vient d'être agréé par la Région wallonne. ■

Info 010 / 40 22 65 www.maisonmedicale.org

Habitat groupé solidaire

La psychose concerne 1% de la population. Les malades peuvent rencontrer de nombreux obstacles à la gestion de la vie quotidienne. La Fondation privée Alodgi entend leur faciliter l'accès au logement.

La Fondation Alodgi a ouvert un habitat groupé solidaire de 11 appartements individuels et un espace communautaire, le 1^{er} novembre, sur la place de Mousty. Il est destiné à des personnes fragilisées sur le plan psychique aujourd'hui stabilisées.

« Ce projet est né suite au constat de la difficulté, pour des personnes invalidées par la maladie mentale, de trouver à se loger à long terme. Il manquait un chaînon entre les structures de soins avec hébergement et le marché immobilier classique », expliquent le chef du service Psychiatrie de la clinique Saint-Pierre Benoît Gillain et le psychologue du service de Santé Mentale « Entre-Mots » Benoît van Tichelen.

Les fondateurs d'Alodgi sont des familles (au travers de l'ASBL Similes), des personnes souffrant d'une pathologie psychiatrique (au travers de l'ASBL Psytoyens), Entre-Mots (au travers de l'ASBL Clinique Saint-Pierre d'Ottignies), l'Agence Immobilière Sociale (AIS) du Brabant



Des appartements pour des personnes fragilisées sur le plan psychique, à Mousty.

wallon et l'ASBL Prévoyance et Santé.

C'est l'AIS qui est chargée de louer les appartements, à des personnes atteintes de maladie mentale qui n'ont pas les ressources financières pour payer un loyer au tarif du marché (en effet, leurs difficultés à communiquer et à se concentrer, la perte d'énergie... rendent

difficile, voire impossible, l'accès à l'emploi). Entre-Mots assure un suivi sous la forme d'une « présence collective des habitants, avec l'ASBL Psytoyens. ■

Info 010 / 43 50 10

Un sas entre l'hôpital et la vie d'après

« La Vie-là », à Ottignies, accueille les patients de la clinique Saint-Pierre qui sont confrontés au cancer. Elle offre une prise en charge globale, selon le principe de la médecine intégrative.



Atelier nutrition à « La Vie-là ».

Ouverte seulement depuis le 2 septembre dernier, « La Vie-là » - « maison de ressourcement » qui accueille les patients traités pour un cancer à la clinique Saint-Pierre - fonctionne déjà comme une petite ruche, au n°3 de la rue du Roi Chevalier, à Ottignies.

Elles sont une dizaine à y suivre l'atelier nutrition de Muriel Cruysmans, ce mardi matin. Choux, chicons et radis noirs sont à la base d'un menu « santé », pour retrouver énergie et immunité.

« Ce sont toutes des dames aujourd'hui, mais les messieurs sont les bienvenus. Nous accueillons 40% de patientes en traitement pour un cancer du sein. Les autres souffrent d'un cancer du système digestif, du poumon, du cerveau... La porte de « La Vie-là » leur est grande ouverte depuis le diagnostic, pendant le traitement et l'année qui suit », expliquent Marie-Paule Meert et Caroline Everard de Harzir, responsables de la maison.

L'idée a germé dans l'esprit des oncologues de la clinique (la sénologue Anne-Pascale Schillings en tête), il y a plusieurs années. Persuadés - des études le prouvent - que les chances de guérison d'un malade sont plus importantes si celui-ci est encadré sur les plans physique et psychique, ils ont rêvé d'un espace qui offrirait une prise en charge globale, selon le principe de la médecine intégrative.

« Anciennes patientes de la clinique du sein, nous avons été associées à ce projet. Nous avons assisté à des réunions préparatoires, pendant un an, pour voir comment soigner la personne plutôt que la maladie. »

Des activités pour améliorer la qualité de vie

La clinique a accepté de prendre en charge la location d'une maison voisine du rond-point des urgences. Il n'y avait pas de gros travaux à y faire, mais il fallait y apporter l'âme. Il fallait aussi du personnel pour y assurer l'accueil et y organiser des activités.

« Sans aucun budget, nous avons aménagé un espace chaleureux où on se sent chez soi. Avec une cuisine dans laquelle on apprécie de se retrouver, des machines à café/thé qui fonctionnent à plein régime... »

Les fonds de tiroirs ont permis d'acheter des chaises, fauteuils et quelques meubles. Un kiné a offert une table de massage électrique. Marie-Paule Meert a vendu son livre « Quand tu seras guérie, nous irons au sommet de l'Empire State Building » au profit du projet. Les finitions (cloisons, rampe d'accès, rideaux...) seront apportées grâce au soutien espéré de mécènes.

Il a été décidé que toutes les activités seraient assurées par des spécialistes, bénévoles : massages, réflexologie, soins esthétiques et maquillage, haptonomie, coiffeur, ateliers (écriture, peinture, création florale, ressourcement, méditation, nutrition...)... Ils sont une soixantaine à donner un peu de leur temps (2h/semaine, ½ journée tous les 15 jours...), par idéal, parce qu'ils sont touchés par la philosophie du projet.

« La participation s'élève à 5€ par activité, afin de couvrir les frais de fonctionnement. Un soin ici n'est pas du luxe, mais un temps pour soi, pour mieux supporter les traitements qui sont très lourds (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie...). On apprend à choisir prothèses mammaires, lingerie, perruques, foulards... C'est très important, la perte des cheveux étant un moment délicat dans le parcours de la maladie. »

Des psychologues sont à l'écoute, pour aider les malades et leur famille



à passer le cap difficile de l'annonce du diagnostic puis du traitement et de l'après-traitement. Des groupes de parole sont organisés pour aider les enfants et adolescents dont un parent est malade.

Une grande énergie

Marie-Paule Meert et Caroline Everard de Harzir remarquent : il y a énormément de positif, des rires, de l'espoir et une grande énergie à « La Vie-là ». Les personnes y pensent plus à la vie qu'à la mort.

Certaines veulent aussi partager leurs savoir-faire. Ainsi, une dame japonaise, en plein traitement de chimiothérapie, a donné des ateliers d'origamis ; une autre, allemande, a animé un atelier de biscuits de Noël...

« Au départ, nous les recevons sans préciser que nous avons également souffert d'un cancer. Quand elles l'apprennent, elles sont surprises de nous voir en si grande forme, optimistes, et ça

les aide à se projeter dans l'avenir. Une complicité s'établit tout de suite. » ■

Info 010 / 40 27 14 www.lavielaottignies.org Les offres d'activités sont les bienvenues (il y a une demande pour des séances de yoga...).

fou, avec ou sans rendez-vous. Les deux médecins reçoivent chacun 6 à 7 personnes par heure, qui reviennent une semaine plus tard, pour entendre les résultats », explique Véronique De Neyer.

La responsable du Centre ne fait pas mystère du succès qui les enchante et les effraie: l'équipe est débordée, les locaux sont trop exigus... alors que la ville ne cesse de croître.

« Après avoir déménagé plusieurs fois, depuis 1979, nous nous sommes installés - en 1986 - dans une maison à cinq chambres, propriété de Notre Maison. Il nous faudrait au moins doubler l'espace, pour pouvoir répondre à la demande : nous devons refuser du monde à la consultation médicale du mercredi après-midi ! C'est une gymnastique continue pour parvenir à donner un rendez-vous dans les 10 jours. »

« Aimer à Louvain-la-Neuve » totalise quelque 9000 interventions par an ; outre l'accueil permanent, les consultations médicales (petite gynécologie), psychologiques, de conseil conjugal, sexologiques, sociales, juridiques et de médiation familiale, assurées par 18 personnes, qui exercent aussi en dehors du Centre.

Prévention dans les écoles

Les membres de l'équipe organisent régulièrement des animations relatives à la vie affective et sexuelle, dans les écoles de la région. Dans notre ville, ils rencontrent tous les élèves en 3^e année au lycée Martin V ainsi que les élèves en 2^e et 4^e année à l'athénée royal Paul Delvaux.

« Nous nous rendons dans les maisons maternelles, les services résidentiels, les maisons de jeunes, les associations... sur demande.



« Aimer à Louvain-la-Neuve », au n°31 du Cours des Trois Fontaines.

Nous participons aussi à la semaine « Love week », en avril, à Louvain-la-Neuve. »

Quelque 80% des consultations médicales sont fréquentées par des étudiants de moins de 25 ans, en majorité des filles. Le public des consultations psychologiques est plus large, accueillant parfois des personnes de 70 ans et plus. Elles ont entre 40 et 60 ans, en moyenne, pour des médiations familiales.

« Nous suivons les patients de la puberté à la mort. Leurs études terminées, certains étudiants continuent à fréquenter le Centre, pour un médecin en qui ils ont confiance, parce que l'ambiance leur plaît, ou parce que le tarif est avantageux : pas plus de 20,14€ pour une consultation psychologique (un montant fixé par la Région wallonne), alors que dans le privé, c'est le double ! »

Si « Aimer à Louvain-la-Neuve » dépend de la Fédération Laïque des Centres de Planning Familiaux (FLCPF), les membres de son

équipe travaillent sans jugement ni à priori, en restant à l'écoute de toutes les situations qui se présentent.

« Une jeune fille qui regrette d'avoir eu un rapport sexuel sans protection, une autre qui s'inquiète d'avoir un retard de règles et souhaite faire un test de grossesse, une maman qui s'interroge sur sa contraception, un homme qui vit des tensions dans son couple, un voisin qui a un problème relationnel avec sa propriétaire... On clarifie, on essaie de comprendre, on oriente... vers l'intérieur ou l'extérieur, car on n'est pas compétents pour tout ! » ■

Où on parle de sexualité sans tabou

Consultations médicales, psychologiques, sexologiques... le Centre de planning familial « Aimer à Louvain-la-Neuve » totalise quelque 9000 interventions par an.

Ballons blancs et nœuds rouges, vous les avez peut-être croisés, le 29 novembre à la gare d'Ottignies. Trois travailleurs du Centre de planning familial « Aimer à Louvain-la-Neuve », accompagnés de quatre représentants de la mutualité chrétienne, distribuaient préservatifs et sucettes aux navetteurs, dans le cadre de la journée mondiale du sida.



Journée mondiale du sida, à la gare d'Ottignies.

pas l'utilité d'un préservatif, elles acceptent de porter le nœud, par solidarité. Certains nous demandent s'il est encore nécessaire de faire de la prévention... et sont surpris d'entendre qu'on continue à dépister des séropositifs tous les jours. Les plus jeunes constatent qu'ils n'iront pas loin avec un seul préservatif ! »

Toujours plus de succès

Le Centre de planning familial organise une journée de dépistage gratuit, le 13 février, de 9 à 16h. Les visiteurs seront reçus par une accueillante, avec qui ils détermineront les tests à réaliser (sida, chlamydia, hépatite et/ou herpès). Après quoi, ils seront vus par un médecin, qui procédera à la prise de sang et répondra aux questions. Les frais seront pris en charge par le laboratoire, mais il est conseillé d'apporter une vignette de mutuelle.

« Nous y accueillons un monde »

« Nous le faisons chaque année. Les étudiants du kot à projet Kap-Hot et l'ASBL Univers Santé mènent une action similaire à la gare et sur les places de Louvain-la-Neuve », explique Véronique De Neyer, responsable du Centre. « La journée mondiale du sida tombant un dimanche cette fois (le 1^{er} décembre), nous avons mené notre opération avec deux jours d'avance, pour sensibiliser davantage de monde. »

Pari réussi : à 8h15, les quelque

1000 préservatifs et nœuds rouges étaient distribués !

« Tout est parti en moins d'une heure ! L'action est très bien accueillie, y compris par les personnes âgées : si elles n'ont

Info 010 / 45 12 02 www.planninglin.be www.loveattitude.be



Des chevaux disponibles à la rencontre

La Ferme équestre de Louvain-la-Neuve propose des séances d'hippothérapie aux personnes qui vivent une difficulté sur le plan relationnel, psychologique ou corporel.

Acôté de ses activités de découverte en lien avec les animaux et les produits de la ferme - les enfants des villes y apprennent à traire une chèvre et à faire du pain - la Ferme équestre de Louvain-la-Neuve (au n°30 de l'avenue des Arts), créée en 1979, s'est donné pour mission d'accueillir toute personne vivant une situation de handicap ou de fragilité et de favoriser son épanouissement grâce à sa relation avec le cheval.



Expérimenter la relation avec le cheval : s'en approcher, le toucher, le sentir...

Quelque 120 personnes, enfants et adultes (à proportions égales), y suivent chaque semaine une séance d'hippothérapie, pendant quelques mois, une ou plusieurs années.

« Pour la plupart, ce sont des séances individuelles, d'une demi-heure à une heure. Nous fonctionnons avec 6 hippothérapeutes et 25 chevaux », précise le directeur de la Ferme Patrick Guillmot.

Les bénéficiaires sont envoyés par des médecins, kinés, psychologues... ont entendu parler de la Ferme... ou proviennent des institutions de la région : les Clairs Vallons, le Renivaux, Horizons Neufs, Escalpede, Béthanie, le centre et la résidence William Lennox...

« Ce sont des publics très variés mais l'approche de la rencontre entre la personne et le cheval est identique pour tous. Il s'agit d'expérimenter concrètement la relation avec l'animal : s'en approcher, le toucher, le sentir, être porté par lui... vivre le mouvement du cheval à l'intérieur de son corps... mobiliser son propre corps et créer du mouvement avec le cheval... »

Le directeur explique comment le mouvement particulier du cheval mobilise tous les muscles posturaux pour stimuler la capacité du cavalier à trouver ses appuis, son équilibre, sa verticalité. Et comment les événements qui se produisent au cours de la séance, même minimes, sont source d'exploration. Ils font parfois écho à des situations

vécues au quotidien : manque de confiance en soi, difficulté à gérer ses émotions...

« Je me souviens d'une personne qui ne parvenait pas à faire bouger le cheval parce qu'elle craignait de le déranger. Et d'une autre, très dure avec elle-même, qui a découvert qu'elle était capable de douceur et d'indulgence. Ces expériences sont possibles parce que le cheval, non jugeant, réagit à ce que votre corps exprime, à votre comportement. Quelle que soit votre situation professionnelle, sociale... » ■

Info 010 / 45 24 74 www.ferme-equestre.be

Appel aux dons

Les chevaux de la Ferme équestre sont sensibles et bien dans leur tête, sans agressivité particulière. Ces qualités ne sont pas le fruit du hasard. Les responsables de la Ferme veillent à leur bien-être en leur permettant notamment de vivre en troupeau le plus souvent possible.

« La majorité des prairies voisines de la ferme se sont transformées en quartiers d'habitations. Aujourd'hui, nous devons faire preuve de créativité en concevant des espaces qui permettent à nos chevaux d'évoluer dans des conditions qui les rendent disponibles à nos activités. »

L'équipe de la Ferme souhaite créer une « stabulation active » - une zone avec différents paysages actuelles, aménager les écuries (supprimer les box individuels au profit d'espaces d'hébergement commun) et les prairies (créer des zones d'empiérement avec une certaine variété des sols et des espaces, pour compenser les surfaces trop limitées).

Pour y parvenir, elle est à la recherche de mécènes, subsides, sponsors... et lance un appel aux dons, en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin.

Se former aux soins infirmiers, à Louvain-la-Neuve

Le 17 décembre, la Haute Ecole Léonard de Vinci a inauguré sa nouvelle implantation « Parnasse-Isei » à Louvain-la-Neuve, qui propose une formation de bachelier en soins infirmiers.

Quelque 210 étudiants (110 en première année, 50 en 2^e et 50 en 3^e ; entre 15 et 20% de Français ; 18% de garçons) ont rejoint Louvain-la-Neuve en septembre 2013, pour y suivre les cours d'une vingtaine de professeurs effectifs et une vingtaine de professeurs invités, au sein de la nouvelle implantation « Parnasse-Isei ».



Un auditoire de 110 places.

Le bâtiment - construit par l'immobilière Eckelmans, au n°1 de la rue du Traité de Rome (à proximité de la polyclinique et des Archives de l'Etat), propriété de l'ASBL AGES (Association pour la Gestion de l'Enseignement Supérieur) - comporte, outre les locaux administratifs et salle des professeurs, un auditoire de 110 places, plusieurs classes, un « cyberlocal » où des ordinateurs sont mis à la disposition des étudiants, des laboratoires de soins qui reproduisent une chambre d'hôpital (dont un pour l'apprentissage des soins intensifs, avec du matériel de pointe)... sur 1200m² (rez + 4 étages).

« Nous partageons la bibliothèque avec l'Ecole Normale du Brabant Wallon (ENCBW), qui fait aussi partie de la Haute Ecole Léonard de Vinci et qui est située à deux pas », explique la directrice de la nouvelle implantation de la Parnasse-Isei Isabelle Vansteenkiste. « Nous disposons toutefois d'un local « Infodoc » où les étudiants peuvent travailler et bénéficier des conseils de la bibliothécaire pour la consultation de documents électroniques. »

Trois ans, pour l'étude des soins généraux
Même s'il s'avère qu'ils seront rapidement trop petits (le nombre d'inscriptions a explosé en 2013 : 35 étudiants supplémentaires en 1^{ère} année), l'équipe pédagogique est ravie de pouvoir disposer de locaux

modernes et adaptés à ses besoins, dans une région où la population ne cesse de croître (et vieillit, ce qui entraînera une demande accrue en soins infirmiers) et une ville où de nombreux logements se construisent, qui compte une clinique, programme d'ouvrir des maisons de repos et de soins... et peut-être un nouvel hôpital.

« Nous avions d'abord envisagé de nous installer dans le parc scientifique Athéna, mais il eut fallu changer l'affectation de celui-ci », se souvient Edgard Coche, président du Conseil d'administration de la Haute Ecole Léonard de Vinci. « Les autorités communales nous ont mis en contact avec l'immobilière Eckelmans, qui construisait un immeuble à deux pas de la Grand-Place. Au final, c'est une bonne situation pour les étudiants, qu'ils logent sur le site ou le rejoignent en train ou bus Conforto. »

D'une durée de 3 ans, la formation de bachelier en soins infirmiers délivre un diplôme d'infirmier en soins généraux (la formation de bachelier sage-femme et les années de spécialisation sont

toujours organisés sur le campus de l'UCL à Woluwe). La première année comporte 75% de cours théoriques et 25% de stages ; la 2^e année, 50% des deux ; la 3^e année, 25% de cours théoriques et 75% de stages, pour intégrer les compétences dans différents domaines de la profession (stage en pédiatrie, maternité, gériatrie, urgences, salle d'opération, soins à domicile...). ■



Une chambre pour apprendre les soins intensifs.

Info 010 / 20 50 10 www.parnasse-isei.be



Connectés mais prudents

Notre Ville va s'équiper du Wifi urbain en 2015. Alors que les avis divergent au sujet de l'impact des ondes sur la santé, le principe de précaution demeure d'application : on ne dépassera pas la norme wallonne autorisée des 3V/m.



Notre Ville est la première à avoir établi un cadastre du rayonnement électromagnétique, à l'avoir rendu public et à faire réaliser des mesures régulières.

A l'heure du « connecté partout et tout le temps », est-ce possible de vivre sans GSM ni tablette ?

« La Ville y va comme on y va tous : un peu à reculons, mais on y va ! »

L'échevin en charge de l'informatique David da Câmara Gomes et l'échevine de la Santé Cécile Lecharlier ont appris, avec plus ou moins d'enthousiasme, la décision de la Région d'offrir le Wifi urbain à six villes universitaires ou touristiques, dont la nôtre.

Quelque 300.000€ seront libérés, en trois tranches (la première a été accordée en 2013), pour permettre d'« éclairer » les lieux publics où la population et les visiteurs ont l'habitude de se retrouver en nombre : les places, par exemple. La mise en œuvre est prévue en 2015, après les phases de pré-étude et étude qui permettront d'identifier les sites à « éclairer » et les solutions techniques.

« A ce stade, on sait que l'accès sera gratuit mais qu'il faudra s'authentifier; après s'être engagé à respecter une charte de bon usage », explique l'échevin en charge de l'informatique.

« Il s'agira d'une plateforme commune aux six villes, mais avec un volet local. On ne sait pas encore si l'accès sera libre pour une durée illimitée. Il faudra un minimum de contrôle, pour éviter que seul un petit nombre d'utilisateurs consomme toute la bande passante. »

Des mesures régulières

Cécile Lecharlier se demande comment vivre avec son temps, alors que les études disent tout et son contraire : qu'il n'existe aucun élément scientifique pour prétendre que les stations de base et réseaux sans fil sont nocifs pour la santé, ou à l'inverse, que les ondes seraient la cause de l'augmentation de certaines maladies et une des causes de l'effondrement de la population des abeilles...

Dans le doute, le principe de précaution doit être d'application. C'est le sens des mesures que la Ville commande depuis 2007-2008.

« Ottignies-Louvain-la-Neuve est la première à avoir établi un cadastre du rayonnement électromagnétique, à l'avoir rendu public et à réaliser des mesures régulières. Actuellement, les niveaux émis dans notre ville sont

bien en deçà de la norme wallonne autorisée des 3V/m. L'intention est de ne pas dépasser cette limite, même en ajoutant le Wifi urbain. »

C'est le sens aussi des articles régulièrement publiés dans le Bulletin communal, pour informer les habitants des gestes simples qui peuvent réduire la prolifération du rayonnement électromagnétique (s'informer aussi sur www.health.belgium.be et www.olin.be).

Une offre globale et maîtrisée

A ce stade de la réflexion, on considère qu'il vaut sans doute mieux proposer une offre globale, contrôlée et maîtrisée (le Wifi urbain) plutôt que de voir se développer anarchiquement toutes sortes de matériels individuels. Car là où il y aura le Wifi urbain, les particuliers pourront supprimer leur propre réseau.

« Même si on n'a pas le Wifi chez soi, on est soumis aux ondes des autres. La plupart des habitants ont leur abonnement, leur réseau... et il n'y a aucun cadastre de tout ça ! », constate David da Câmara Gomes.

L'échevin en charge de l'informatique remarque que si le service public n'occupe pas le terrain, les opérateurs privés s'en chargeront. « Alors on n'aura pas une mais plusieurs offres, sur lesquelles on n'aura pas la main. Donc potentiellement beaucoup plus de nuisances. »

Lors de l'installation du Wifi urbain, les responsables de la Ville veilleront à ce que les antennes ne soient pas positionnées trop près des lieux d'habitation. « Ce sera une approche plus prudente que celle des privés, qui ont parfois installé leur système dans la pièce où ils se tiennent en permanence ! » Ils pourraient envisager de faire contrôler leur fournisseur par un institut wallon des télécommunications. ■



M. MASSON
Rue Cense de Flandre, 3 à 1300 Wavre
Tél. : 010.22.25.56 • Fax : 010.22.91.59



SEMI-LUNONDIEMENT
Le vendredi 14 Février au soir
RÉSERVATION OBLIGÉE au 070/41 25 50

EN TOUTE convivialité

Menu Saint-Valentin

50€ hors boissons et 65€ avec notre sélection de vin

Apéritif et son assiette de dégustation
Duo de mi-cuit de bœuf mariné en carpaccio
Beignettes de saumon fumé surprise
Crème de chou-fleur parfumée à la truffe
Salade de riz de veau à l'orientale
Nage de Saint-Jacques à l'Orientale
Brochette de canard et agneau aux fruits secs et duo de pommes de terre à la ciboulette
Mille-feuille de roquet et parmesan aux parfums de Provence
Tapis de fruits à la menthe et ses panacottes

Cafétéria Brasserie de la Plaine des Coquerées
50A, Rue des Coquerées • 1341 Céroux-Mousty

Une rose offerte à chaque couple



FORTUNEO BANK VISEZ PLUS HAUT

DÉÇU PAR LES TAUX D'ÉPARGNE ? VISEZ PLUS HAUT POUR VOS PLACEMENTS

Pour un conseil personnalisé, rendez-vous dans votre Agence Fortuneo
Avenue du Douaire 50 à 1340 Ottignies • Tel 010/24.80.73

fortuneo.be

B-Bees
www.bbees.be
Court-St-Etienne

Déposez votre liste de naissance, en magasin ou sur Internet, ou commandez en ligne sur le site très convivial bbees.be
B-BEES VOUS FACILITE LA VIE !

B-BEES : Tout pour bébé et maman !

Av. des Métaux, zones 14
1340 Court-Saint-Etienne
Belgique
T : +32(0)1081 60 31
F : +32(0)1081 60 31

Regagnez-nous sur notre page Facebook pour découvrir nos nouveautés
WWW.BBEES.BE
info@bbees.be

Colombine
Lingerie - Cosmétique
Baignoire

Boulevard Martin, 32
1340 OTTIGNIES - LLN
Tél. : 010 41 49 30
www.lingerie-colombine.be

MARQUE L'AVEVENTURE

COURS DE YOGA
par Françoise Maron

Contactez-moi
info@yogefrancoisemarion.be
ou mobile 0475 27 56 02

LE HATHA YOGA pour débutants et initiés
Le mardi de 19h00 à 20h15
au Monastère de CLERLANDE
Salle Jacques Dupont (r-de-ch)
allée de Clerlande, 1
1340 Ottignies-Louvain-La-Neuve

www.yfm.be



Mis à l'honneur

Ils sont formidables !

C'est devenu une coutume ! Au cours de la soirée des vœux aux corps constitués, le 17 janvier au Centre culturel d'Ottignies, le bourgmestre et les échevins ont souhaité mettre à l'honneur quelques habitants/associations de notre commune qui

se sont distingué(e)s depuis plusieurs années dans plusieurs domaines. Des parcours exemplaires, des vies riches de sens, qui suscitent le respect et l'admiration. Nous vous les présentons dans les pages qui suivent.

Le discours prononcé par le bourgmestre Jean-Luc Roland à l'occasion des vœux est publié sur notre site www.dln.be

Les Comédiens du Petit-Ry

30 ans, 50 spectacles, 150 représentations.

Ils sont une vingtaine à faire partie de la troupe « Les Comédiens du Petit-Ry », la plupart originaires de notre ville et qui ont un lien avec l'école Saint-Pie X ou le collège du Christ-Roi. Une quinzaine sont comédiens, les autres aident à la réalisation et au montage des décors, ou à la technique. Le président fondateur Guy Sedran assure les mises en scène, avec aussi Yves Demolder et Anne-Françoise Goffin. Ils sont tous amateurs et bénévoles.



« Il arrive que nous fassions appel à des metteurs en scène professionnels. Ainsi, c'est Cécile Florin, du Théâtre Royal des Galeries, qui signera la mise en scène de la pièce « Lily et Lily » que nous jouerons en mai, au Petit-Ry », explique Guy Sedran.

fréquentaient l'école du Petit-Ry. Celui-ci, membre du Comité des Fêtes de l'établissement, a proposé de monter une pièce de théâtre. Des parents d'élèves et des enseignants ont accepté de relever le défi. La pièce s'intitulait « J'y suis, j'y reste ! » : c'était prémonitoire !

ont monté 50 spectacles et assuré plus de 150 représentations. Ils se souviennent du plaisir qu'ils ont eu à jouer « L'alarme fatale » avec Marc Herman, notamment au Centre culturel d'Ottignies. Et du prix « Coup de Cœur » du jury du Trophée du Brabant wallon qu'ils ont reçu pour « Tailleur pour dames » en 2009 (mis en scène par Claude Vignot, juste avant la mort de celui-ci).

Ce qui caractérise la troupe, c'est son esprit de groupe et l'amitié qui lie ses membres.

« Le soir de la représentation, nous avons dû refuser du monde à l'entrée ! A la demande générale, nous avons donc rejoué la pièce, quelques mois plus tard. L'année d'après, il y a eu « La Soupière ». Et puis ça s'est enchaîné. »

« Un problème chez l'un d'entre nous, tout le monde se sent concerné. Nous avons été fort touchés par le décès de Jennifer, dont les parents faisaient partie de la troupe. Pendant plusieurs années, nous avons joué au profit de l'ASBL qui porte son nom. »

Quand les enfants de Guy Sedran ont poursuivi leurs études au Christ-Roi, la troupe a décidé de se produire aussi dans les locaux du collège. Depuis, elle monte deux pièces, chaque année.

Ils rejoueront « Comme en 14 » - une pièce de Dany Laurent qui évoque la guerre 14-18 (présentée en janvier et février au Christ-Roi) - au Centre culturel d'Ottignies, le 20 septembre, dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre. ■

50 spectacles
L'aventure a commencé alors que les enfants de Guy Sedran

Au total, Les Comédiens du Petit-Ry

Info 02 / 524 46 81
(de 19 à 21h)
www.comediens-petitry.be

MAISON CROIX ROUGE
OTTIGNIES LLN COURT S' ETIENNE
Rue de Franquennes, 10, à 1341 Céroux-Mousty

- l'apicarie sociale chez APIDES, Clos de l'Acérie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les mardi et jeudi de 9h à 12h
- la vente de que nous nous procurons directement en situ de nos fournisseurs
- les collectes de sang
- les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc...)
- animation en maisons de repos
- le prêt de matériel sanitaire
- les secours

Vous avez envie d'en savoir plus sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons ravis de vous accueillir en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en remercions.
Anne Jacobs,
Présidente de la MCR

En ce moment, profitez des taux bas pour le rachat de votre crédit hypothécaire pour une nouvelle acquisition ou pour une construction.

Contactez-nous sans engagement pour obtenir une offre !

PLACEMENT • CRÉDIT • ASSURANCE

Agence d'Ottignies
Avenue du Douaire, 31 - 1340 Ottignies
Tél : 010/41 42 40 - Fax : 010/41 42 01
e-mail : agence.ottignies@crelan.be

Ottignies Comed-SPRL
FSMA: 063396 A-48

Serge Verhaegen et Patrick van der Straeten

Vouloir entreprendre : c'est le « cri de guerre » du Cercle du Lac. Serge Verhaegen en est le président (et l'un des fondateurs) ; Patrick van der Straeten, l'architecte de son nouvel écrin.

Serge Verhaegen



Le Limelettois est l'un des trois administrateurs délégués de Bedimo, en charge de l'administration, des finances et des relations publiques de la société, depuis 26 ans.

Spécialisée dans la fabrication de mobilier de bureau, Bedimo - auparavant installée à Wavre, avec un espace de stockage à Limelette - se trouve désormais à Morlanwelz, où elle a racheté l'usine Richacier. Bedimo emploie quelque 40 personnes ; Richacier, une quinzaine.

Serge Verhaegen est à l'initiative de la création du Cercle du Lac, avec Jean Martin.

« L'idée nous est venue à l'été 2004. J'étais alors président de l'Association Des Entreprises (ADE) de Wavre et Jean Martin présidait

l'UDEL de Louvain-la-Neuve. Nous étions tous deux membres de cercles prestigieux mais qui ne nous satisfaisaient pas », se souvient l'entrepreneur. « Nous avons décidé de créer un espace de rencontre pour le développement des affaires dans la région. Du les membres pourraient être eux-mêmes, sans le côté bling-bling qui caractérise d'autres cercles, et avec clairement un objectif sociétal. »

Les deux hommes ont fait appel à Baudouin Dubuisson, spécialisé en développements financiers, et à Alain Mahaux, spécialisé en communication, pour définir le concept du nouveau club. Ils l'ont voulu destiné à des personnes entreprenantes (généralement des chefs d'entreprises), responsables et conviviales, et basé sur une société coopérative.

« Nous avons croisé nos carnets d'adresses et rapidement réuni une trentaine de coopérateurs, dès le début 2005. Nous avons recruté Eric van der Schueren comme directeur général, avant de rechercher un local où organiser nos activités. »

900 membres

Les fondateurs voulaient s'installer dans un bâtiment contemporain, preuve de leur volonté d'être tournés vers l'avenir. Ils ont élu domicile au 3^e étage de l'Aula Magna, côté lac. Le « Cercle du Lac » a ouvert ses portes le 8 novembre 2005. Il comptait une centaine de membres à ce moment.

« Nous sommes près de 900 aujourd'hui et nos activités se sont multipliées : conférences, dîners littéraires, lunches à thème,

moments de rencontre autour du golf ou de la voile... L'objectif est de créer un réseau entre les entrepreneurs. Le tissu économique belge et wallon en particulier est constitué à 90% d'entreprises de moins de 10 personnes. Cela signifie que le chef d'entreprise est seul dans sa boîte. Il doit pouvoir rencontrer des personnes comme lui, pour partager les succès et les difficultés qu'il vit à l'intérieur de son entreprise. Après, quand on se connaît, les courants d'affaires se développent... »

Avec le temps, les locaux de l'Aula Magna sont devenus trop petits. Le Cercle du Lac s'est mis en quête d'un terrain où construire un nouvel immeuble. D'abord envisagé au Parc Athéna, c'est finalement sur un site de près d'1ha - à l'angle du bd Baudouin 1^{er} et de la rue de Rodeuhaie - que celui-ci a vu le jour.

La grande taille du terrain a fait que s'y construise un bâtiment plus vaste que celui nécessaire au Cercle. Les coopérateurs ont décidé d'y inclure un centre d'affaires où proposer tous les services nécessaires au lancement de jeunes entreprises, ce qui correspond parfaitement à son leitmotiv « Vouloir entreprendre ».

« La situation est idéale, proche des RN4, RN238 et RN25, à la frontière entre l'université et les parcs scientifiques et industriels. Un lieu central pour les personnes qui fréquentent le Cercle et son centre d'affaires. »

Le Cercle est entré dans ses nouveaux murs en juillet. Son restaurant (réservé aux membres et à leurs invités) va déjà s'agrandir, »



Le nouveau bâtiment du Cercle du Lac.

pour arriver à 70 couverts. Le centre d'affaires, lui, a ouvert ses portes en octobre. Il est occupé à 35% - par une jeune entreprise qui propose des développements Internet, un cabinet d'avocats, une société d'intérim/recrutement... - et plusieurs contrats sont signés pour les prochains mois.

« Le Cercle continue sur sa lancée. Nous espérons passer bientôt le cap des 1000 membres, encourager toujours les relations entre les entreprises et développer la partie « centre d'affaires », en offrant aussi des services de conseils. Pour ce faire, nous allons tisser des liens plus étroits avec la Fondation pour la jeune entreprise basée à Wavre. »

Patrick van der Straeten



On doit l'architecture du nouveau bâtiment du Cercle du Lac à Patrick

van der Straeten. Membre du Cercle depuis ses origines, voisin de son président-fondateur, il eut été dommage que la mission soit confiée à un autre.

Originaire de Rixensart, installé à Limelette depuis 1999, il aime à rappeler que son arrière-grand-père, le colonel Coupez, a été bourgmestre à Limelette. Il est mort lors du bombardement de la gare d'Ottignies, en 1944. Le château Bequet dans lequel il résidait a été entièrement détruit (on a compté 650 bombes dans la propriété).

Patrick van der Straeten est le patron du groupe Sigma (une quinzaine d'employés aujourd'hui) qu'il a fondé en 1989. Basé à Wavre, le groupe déménagera bientôt à Genvral, où l'architecte vient d'acquiescer une villa art déco à rénover.

« Jusqu'à présent, nous avons conçu des bâtiments pour les sociétés pharmaceutiques, et des bureaux. La conjoncture actuelle nous impose de changer notre fusil d'épaule : nous allons nous lancer dans la conception de projets de logements : des quartiers à recomposer, des ensembles d'immeubles... mais pas de villas individuelles. »

L'architecte regrette le manque d'ambition en matière d'urbanisme, en Brabant wallon. Il a lui-même bataillé pendant 9 mois avant d'obtenir le permis pour sa maison de la rue de Lasne.

L'ellipse et le portique

Les démarches n'ont pas été beaucoup plus simples pour les

plans du Cercle du Lac. C'est qu'il fallait obtenir le blanc seing à la fois de l'urbanisme communal, régional et de l'UCL.

Au final, le bâtiment se distingue par son ellipse - le « lobby », cœur du Cercle par lequel tout passe - visible de l'extérieur et de l'intérieur. Il se caractérise aussi par son portique, qui crée l'alignement avec l'avenue Baudouin 1^{er} et symbolise le passage entre le monde sociétal/des affaires et le monde académique.

« Il ne s'agit pas d'un bâtiment passif mais à faible consommation énergétique. Sa multitude de fonctions (il est prévu pour accueillir de 20 à 500 personnes, voire davantage) ne permettait pas de se passer des technologies (pour ventiler, chauffer, climatiser...) », explique l'architecte. « Son orientation particulière - il est aligné Nord Sud, donc pas sur l'avenue principale mais sur la rue de Rodeuhaie - permet de favoriser l'ouverture au soleil. Il est très fermé au Nord, avec un maximum d'isolation, et très ouvert au Sud, avec des pare-soleil fixes. Nous avons aussi voulu de larges dépassements de toiture. »

Sur pilotis (un parking ventilé naturellement) et déposé sur une butte (ce qui a permis de limiter les déblais à évacuer), il atteint la hauteur du bâtiment voisin avec seulement deux niveaux.

Patrick van der Straeten est aussi l'auteur du bâtiment d'INS (ce 1^{er} bâtiment du parc Athéna a été repris par Carmeuse). ■

Laurence Nyirakamanutsi

Une militante de la paix et de l'émancipation de la femme.



regroupe des organisations de femmes de paix et de droits humains.

Laurence Nyirakamanutsi réside en Belgique depuis 1962 et à Ottignies, au Bauly, depuis 1982. Originnaire de l'Est du Congo, elle regrette la guerre qui y cause une grande misère depuis 20 ans : les enfants ne vont pas à l'école, les femmes sont violées dans les champs...

Pour tenter de soulager les souffrances de son peuple, elle a créé - avec une poignée d'autres personnes - le CIAGO (Carrefour des initiatives pour l'autodéveloppement des communautés de base dans la région de Goma), en 1998. Cette organisation, dont le siège social est situé à Ottignies, a récolté des fonds pour la construction d'une école à Mushebele. Elle a aussi été à l'origine de la création d'un cybercafé pour aider les jeunes de Goma à apprendre l'informatique, mais ce « Kipepeo » n'a pas pu poursuivre ses activités, faute de courant.

La maman de l'ancien journaliste sportif Pierre Migisha a reçu le titre de « Femme de Paix » en décembre 2012 (NDLR : en présence notamment de la reine Paola), pour son engagement social en faveur de la paix et du développement.

Cette distinction lui a été accordée par la Plate-forme 1325 ! qui

Sur place, CIAGO travaille avec l'ONG CADEP (Comité des agriculteurs

pour le développement participatif). En Belgique, elle est membre du FIREFEC (Forum interrégional des femmes congolaises).

« Nous lançons un projet de microcrédits à destination des femmes, pour leur permettre d'acheter des semences et des outils », explique l'Ottignoise. « Les nombreux déplacements de la population ont déstructuré les travaux agricoles qui permettaient aux femmes d'avoir un revenu et de nourrir leurs familles. En regroupant les femmes pour des activités maraichères, on parviendra à lutter contre la malnutrition des enfants. »

Les Femmes de Paix 2012 ont été reçues au Sénat, en décembre, pour y présenter leurs doléances. Laurence Nyirakamanutsi y a parlé de l'impunité des crimes, dans l'Est du Congo. Elle y a aussi évoqué les aides de la coopération au développement qui ne profitent pas aux personnes qui en ont le plus besoin. ■



André Vanpee

Complément à l'article paru dans le Bulletin communal d'octobre 2013.

Le président de l'association patriotique d'Ottignies-Mousty a presque toujours vécu à Mousty : dès 1926 à la rue Spangen, avant de faire construire sa maison actuelle de la rue des Coquerées, dans les années 50.

Il a effectué toute sa carrière professionnelle à la tannerie de Mousty (de 1947 à début 1976), comme comptable fondé de pouvoir. La tannerie a occupé jusqu'à soixante ouvriers. Quand elle a fait faillite en 1975, André Vanpee avait fait le nécessaire pour que le personnel puisse toucher la prime du fond de fermeture des

entreprises. Une belle preuve de sa conscience professionnelle et de sa précision dans les papiers : le curateur l'a félicité pour cela.

Spécialisé dans le domaine de la TVA, des impôts et de la sécurité sociale (il en a connu les débuts, aux lendemains de la guerre), il a aidé les uns et les autres -

bouchers, poissonniers, garagistes, marchands de chaussures... - à se mettre en ordre au niveau fiscal. Par amitié, et parce que ça l'amusait.

Il a aussi été clerc et organisateur pendant 60 ans, pour la paroisse de Mousty. Ce sont les messes de funérailles qu'il préférait jouer

et chanter. Il l'explique par le fait qu'il a appris toute la liturgie en latin au cours d'une année de formation chez les Frères des écoles chrétiennes, à Louvain. En semaine, il lui arrivait d'aller chanter les messes d'enterrement dans d'autres paroisses (il en a compté 23 différentes). ■

Le CGP du CLA

Pour « Conseil de Gestion Pédagogique » et « Centre de Loisirs Actifs ».

Si les plaines communales connaissent chaque année un grand succès - 584 enfants accueillis, l'été 2013 - c'est grâce à la qualité des activités proposées par les animateurs du CLA. Ils sont plus de 60 (étudiants pour la plupart, originaires d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ou des environs), en juillet-août, encadrés par 15 coordinateurs, qui travaillent sur les sites de Blocry et des Coquerées.



En dehors des périodes de plaines (l'été) et mini-centres (hiver, carnaval, printemps et automne), le CLA fonctionne à plein régime... en coulisses. Ses Commissions (de remise des diplômes, de restructuration...) se réunissent régulièrement, pour rendre compte ultérieurement au Conseil de Gestion Pédagogique.

de l'athénée royal Paul Delvaux. Un représentant du service Enseignement de la Ville participe aux réunions, de même que tous les animateurs et coordinateurs (membres effectifs) qui le souhaitent.

vacances. Notre objectif est de leur faire passer un été dont ils se souviendront longtemps, de les rendre heureux, de les stimuler dans de nombreux domaines et ainsi les pousser plus loin. Les animateurs et coordinateurs y consacrent énormément de leur temps. ■

« Le CGP c'est l'organe décisionnel qui repense la plaine, sur base des propositions faites par les groupes de travail », explique la présidente du CLA Peace Munezero. « On y fait le bilan des plaines et mini-centres, on y évoque les budgets, on y reçoit les candidats coordinateurs et animateurs, on y prévoit les commandes de matériel, on y valide la grille des animateurs... »

« Les réunions ont lieu tous les mois, à la Maison de la Citoyenneté. On se retrouve ensuite au début juillet, pour installer le matériel sur les sites des plaines. »

Outre la présidente du CLA et une secrétaire, le CGP compte un directeur pédagogique en la personne de Roland Lambeau, le directeur de la section « Lauzelle »

La Ville a souhaité mettre ce travail de l'ombre à l'honneur pour tous les défis que cela représente. Ce n'est pas rien que de gérer un listing de quelque 182 animateurs et 22 stagiaires, de tenir compte de leurs remarques - aussi de celles des enfants et des parents - pour toujours améliorer l'offre.

La présidente se réjouit de la confiance accordée par la Ville, qui laisse le champ libre au CLA et lui accorde - depuis 1970 - les moyens dont il a besoin pour fonctionner. Les dépenses annuelles s'élèvent à 110.000€ : 20.000€ de frais de fonctionnement, 80.000€ pour la rémunération des encadrants et 10.000€ pour les formations. La Ville récupère environ 60.000€ grâce à l'intervention des parents dans les frais d'inscription aux plaines, l'intervention des animateurs pour les formations et la subvention ONE. ■

« Beaucoup d'enfants n'ont pas l'opportunité de partir en

Hermand Ottignies

50 ANS
à votre service

Ets **HERMAND S.P.R.L.**
Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies
010 / 41 34 32 - info@hermand.vv.be

Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans
châssis existants
Agréé Ethias et Fortis

Rue de Mérovez 1A
1490 Court St Etienne
Tél. 010 41 58 57
Fax 010 41 24 97
vg@skynet.be

Agence DEWÈRE-LEMAIRE
La banque Record vous offre un conseil
personnalisé en :

- Placements ➤ Crédits
- Assurances

**Espace du Cœur de Ville 16
à 1340 Ottignies**

Tél. : 010 / 41 40 99
Fax : 010 / 41 97 93
Email : ND2L@RECORDBANK.BE

FSMA : ND2L_spr107200 CB CA

Redline
communication

vous! votre partenaire en communication. près de chez

Conseil, conception, création,
préresse, production.

« Office de l'Orangerie »
15, rue Colloca - 1325 Chaumont-Gistoux
T. + 32 (0)10 88 17 90 Fax : + 32 (0)10 88 97 48

Clair de Vue

Espace du Cœur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tél : 010 43 96 97
clairdevue@base.be

EXAMEN DE LA VUE
SPÉCIALISTE DE
LENTILLES DE CONTACT

ENTRAÎNEMENT VISUEL

D V K H C R
N S D V C H O
D C N K O H R S
H U B K S C R O N V
O A H V Z C K L D B S R
N V O R B H O E A

LES LUNETTES DE VOS ENFANTS
sont garanties
gratuitement
chez votre opticien

Spécialiste verres Varilux, assurance adaptation



Nouvelles de la Ville

Carnet Familial

Naissances		Décès	
Wauters, Mael	02/10	Reyntens, Henri	06/11
Zarualli, Redwane	02/10	Warnon, Augustin	06/11
Zarualli, Siham	02/10	Backaert, Victor	06/11
Lenain, Bastian	02/10	Deskeuvre, Aymeric	07/11
Adaykina, Margarita	02/10	Schumers, Enaëlle	07/11
Fichet, Titouan	03/10	Balthazar, Elise	07/11
Dogan, Berrin	05/10	Alomar, Maria	12/11
Caprace, Clémence	06/10	Sabatier, Kylian	13/11
Fauberg, Maeline	09/10	Mbamba Landu, Nathan	13/11
Billiard, Rose	10/10	Sapin, Tom	18/11
Schauwers, Eden	10/10	Piérard, Camille	18/11
Frank, Alexis	10/10	Bakhouch, Sarah	19/11
Cherradi, Lina	11/10	Thonon, Ilona	19/11
Likhach, Marina	14/10	Ghys, Emilie	20/11
Likhach, Darina	14/10	Winant, Lena	23/11
Verlinden, Liam	15/10	Lebrun, Elena	24/11
Belghiti-Hassani, Ilan	15/10	Devuyt, Yifei	25/11
Gongang, Madiba	16/10	Oga Ukelo, Stéphanie	28/11
Baeyens-Busquin, Charline	16/10	Moussaoui, Ilyana	28/11
Bleeeck, Mahé	18/10	Marichal, Victoria	28/11
Ervyn, Julia	18/10		
Bongo Boloweti, Taisary	19/10		
Barcena Fernandez, Clément	20/10	Décès	
Debienne, Clara	24/10	Dubois, Jacqueline	01/10
Stockmans, Amélie	24/10	Wrzèsinski, Jean	02/10
Aerts, William	25/10	Vanhamme, Jacques	04/10
Ndongue Malobe, Grace-Divine	25/10	Weyemberg, Redemptine,	
Blaise, Lylou	25/10	we Gubin	04/10
Demonté, Louis	26/10	Menu, Jean	05/10
Tyzo, Jules	27/10	De Coster, Emmanuel	07/10
Wilms, Norah	27/10	Murebwayire, Scholas	08/10
De Raeck, Billy	27/10	we Zaniuk	10/10
Lefèvre, Théodore	27/10	Piron, Liliane,	
Dupont, Ugo	28/10	épse Coomans	12/10
Anakhrouch, Nissrine	29/10	Decamp, Marguerite,	
Vanneck, Eloy	30/10	épse Maniquet	14/10
Chichah, Jihane	02/11	Meur, Marie,	
Jans, Léopold	03/11	we De Vreese	14/10
Fauberg, Nora	04/11	Talevski, Mitre	17/10
		Preka, Catherine	19/10
		Delcorde, Germaine,	
		we Boucher	20/10
		Vanden Peereboom,	
		Danielle	20/10
		Frissen, Michel	24/10
		Scarnier, Fernand	25/10
		Sonneville, Denise,	
		we Etienne	27/10
		Callaerts, Celestina,	
		we Lazare	28/10
		Duquenne, Suzanne,	
		we Bonnet	29/10
		Lhoist, Véronique	01/11
		Planwez, Suzanne	07/11
		Deprez, Guy	08/11
		Henriouille, Jeannine,	
		we Bouquiaux	12/11
		Lays, Héléne	14/11
		Gaye, Daniel	16/11
		Chaidron, Maurice	17/11
		Voets, Fernande,	
		we Pirsoul	18/11
		Dehut, Jean	22/11
		Witczak, Marie,	
		we Bailly	25/11
		Bentvegna, Maria	27/11

Elections du 25 mai 2014

Le 25 mai prochain, nous élirons les membres du Parlement européen, du Parlement fédéral et des Parlements de région et de communauté.

Un lien « élections » est enrichi au fur et à mesure des informations récoltées, sur le site Internet de la Ville (www.oln.be).

Toute personne désireuse de se porter volontaire comme président de bureau de vote ou assesseur

peut adresser sa candidature à la Ville, soit :

- par mail : elections@oln.be
- par courrier : service des Elections, espace du Cœur de Ville, 2 - 1340 Ottignies
- par téléphone : 010 / 43 61 21

Nous rappelons à tout citoyen européen qui ne s'est encore jamais inscrit et qui remplit les conditions pour être électeur, que son formulaire d'inscription (C/1) doit parvenir au service Elections - complété et accompagné d'une copie de son document d'identité - avant le 28 février.

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 12 novembre.

Les conseillers observent une minute de silence à la mémoire de Guy Deprez, décédé le 8 novembre. Conseiller CPAS durant la mandature passée, « il était connu pour son implication bénévole dans de multiples clubs sportifs, en tant que coach, entraîneur, président, trésorier, secrétaire... il mettait la main à la pâte à tous les niveaux, c'était quelqu'un de jovial et de disponible » décrit le bourgmestre Jean-Luc Roland.

Compte et budget

Le bourgmestre présente le compte 2010 de la zone de police qui se solde par une amélioration du boni présumé lors de l'établissement du budget, d'un montant de 307.000€. Ce montant est injecté dans la modification budgétaire de la zone, celle-ci enregistrant également quelques mouvements relatifs aux charges de personnel. Au total, cette modification permet de diminuer la dotation de la Ville à la zone d'un montant de 322.000€.

Le bourgmestre présente ensuite la troisième et dernière modification budgétaire de la Ville pour l'année en cours. Outre la diminution de dotation évoquée ci-dessus, d'autres mouvements importants sont à signaler. En provenance du Fédéral, la Ville vient d'apprendre que les centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques diminuent de 355.000€. « Il s'agit d'une mauvaise nouvelle, totalement incompréhensible, qui ne peut s'expliquer que par une rétention du Fédéral visant à améliorer sa propre comptabilité au détriment des communes. Ce montant qui est dû sera versé ultérieurement, mais entache la modification présentée au Conseil », explique

Jean-Luc Roland. Par ailleurs, la charge des pensions du personnel engendre une augmentation de dépenses de 145.000€. Au total, ce sont près de 600.000€ en provenance d'autres niveaux de pouvoirs qui pénalisent cette modification budgétaire, celle-ci se soldant pour l'exercice propre à un mali de 878.000€. Ce mali très important est tempéré par un solde global qui, lui, s'améliore de plus de 500.000€ pour arriver à 2.550.000€. En effet, aux exercices antérieurs, les nouvelles sont plus positives. « Ces données contrastées montrent que la situation reste saine mais nécessite toutefois une attention particulière à l'égard de ces dépenses nouvelles qui ne faciliteront pas la préparation des prochains budgets. Mais cela, c'est un sujet sur lequel de nombreux municipalistes (notamment via l'Union wallonne des Villes et Communes) attirent l'attention depuis de nombreux mois. »

Le conseiller Dominique Bidoul demande des précisions sur le fonds de réserve. La conseillère Nancy Schroeders souhaite s'assurer que le Collège a tenu compte de ces mauvaises surprises lors de l'élaboration du Programme Stratégique Transversal (PST). Le bourgmestre confirme que le PST a bien intégré toutes ces nouvelles dépenses.

La 3^e modification budgétaire de la Ville est votée par 19 voix pour et 10 abstentions (minorité).

Collecte des déchets

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes explique comment la Région impose aux communes de s'en tenir à la règle du coût vérité en matière de gestion

des déchets ménagers. Pour l'atteindre, la Ville va augmenter le coût de ses sacs poubelles : le rouleau de 10 sacs passera de 11 à 12,50€, dès le 1^{er} janvier 2014.

La taxe forfaitaire, elle, passera de 35 à 40€ pour le premier membre de la famille ; de 17,50 à 20€ pour tout autre membre de plus de 18 ans (de 10 à 12€ pour les moins de 18 ans). Avec un plafond porté de 70 à 80€.

« On ne touche pas au coût du sac biodégradable (3€ le rouleau), puisque nous encourageons la collecte des déchets organiques », précise l'échevin. La minorité s'étonne de ce que la taxe soit proportionnellement peu élevée, pour les entreprises (40€). Il est décidé que d'ici l'année prochaine, les services étudieront comment les faire contribuer davantage.

Sensibilisation sida

En fin de séance, le conseiller Nicolas Van der Maren propose que la Ville participe à l'opération «La Belgique se couvre de rubans rouges» organisée par l'ASBL Sida'sos à l'occasion de la journée internationale de lutte contre le sida (le 1^{er} décembre). Concrètement, il s'agit de mettre gratuitement des rubans rouges à la disposition des citoyens afin que ceux-ci les placent à leurs fenêtres ou les accrochent à leurs vêtements, pour sensibiliser les jeunes au virus du sida et aux infections sexuellement transmissibles.

L'échevine de la Santé Cécile Lecharlier accepte avec enthousiasme. Cette proposition va tout à fait dans le sens du PST, qui accorde une priorité aux actions de sensibilisation en matière de santé.

Les relations avec la Province

Le conseiller Cédric Jacquet revient sur les propos de Cedric du Monceau parus dans la presse au moment où la Province avait proposé - ce qui ne se fera finalement pas - de lever un nouvel impôt sur les résidences secondaires en ce compris les kots d'étudiants. « Alors que notre Ville bénéficie de nombreux subsides provinciaux - près de 2,5 millions, au total - je ne pense pas qu'on puisse prétendre que la Province néglige Ottignies-Louvain-la-Neuve. S'agit-il d'une tactique électorale ou d'une maladresse politique ? D'une sortie individuelle ou d'un point de vue partagé par l'ensemble du Collège ? »

L'échevin Cedric du Monceau donne lecture de son communiqué de presse et remarque que « Le MR est tellement omniprésent en Brabant wallon qu'on n'a pas le droit de protester ! ». Il regrette que ce projet de nouvel impôt ait été soumis au vote du Conseil provincial sans même en analyser son impact ni interroger l'administration de la ville la plus concernée.

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes fait le point sur les discussions en cours avec la

Province dans le domaine culturel. Il explique comment la garantie d'emprunt promise par la Province, pour la construction de la nouvelle salle de théâtre Jean Vilar, s'est transformée en un subside direct de 1.700.000€. Certes la somme est conséquente, mais cela signifie que le risque [garantie d'emprunt] sera entièrement assumé par la Ville. L'échevin rappelle que la Province a aussi engagé 1 million d'euros pour le projet de musée.

« Le Collège n'a pas réagi publiquement à cette taxe, puisque après avoir été votée le jeudi, elle était annulée le week-end qui a suivi. Si elle avait été maintenue, la Ville aurait évidemment réagi, dans la mesure où cette taxe la touchait essentiellement », ajoute le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Nous avons fait connaissance avec les nouveaux députés provinciaux, les relations se passent correctement entre nos deux niveaux de pouvoir. Le seul bémol concerne le centre sportif de haut niveau. »

Les uns et les autres regrettent que la Province ait retiré sa promesse de 5 millions de subsides, dans le cadre du projet de Centre de formation pour les sportifs de haut niveau. Une partie de cette somme

devait permettre l'aménagement de l'entrée au quartier de l'Hocaille. Même si la taille du Centre de formation sera finalement plus modeste qu'espéré au départ, les embarras de circulation demeurent dans le quartier, vu la présence du complexe sportif de Blocry (lequel n'est pas fréquenté que par les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve). « Cette somme aurait aussi permis d'installer 4 ou 5 disciplines olympiques autour de la piste d'athlétisme « indoor » », ajoute le bourgmestre.

Cédric Jacquet signale que les 5 millions sont toujours inscrits au budget provincial, pour la réalisation d'infrastructures sportives en Brabant wallon. Tout n'est peut-être pas perdu.

Le conseiller Jacques Benthuyts insiste pour que l'échevin de la Culture mette le turbo dans le dossier du Vilar. Le subside provincial est inscrit au budget 2013 mais ne le sera peut-être plus au budget 2014 ! Ce serait dommage de perdre aussi les 40% de subsides promis par la Fédération Wallonie Bruxelles. L'échevin confirme que c'est bien comme cela qu'il voit les choses. ■



Prochaines séances

Les prochaines séances du Conseil communal auront lieu les 25 février, 1^{er} et 29 avril, 27 mai et 24 juin, à 20h15, dans la nouvelle antenne administrative de la voie des Hennuyers, à Louvain-la-Neuve (notre photo).

Bienvenue à tous !



Le compte rendu de la séance du 17 décembre.

La séance réunit les conseillers communaux et du CPAS, pour faire le point sur les synergies entre les deux institutions. Jeanne-Marie Oleeffe, présidente du CPAS, présente les avancées de l'année écoulée. Il est question, pour l'essentiel, de la mise en œuvre de l'antenne administrative à Louvain-la-Neuve. La présidente rappelle les raisons qui ont conduit à ce choix : environ 50 % des personnes aidées par le CPAS résident à Louvain-la-Neuve. Elle souligne le fait que cette décentralisation se fait sans engagement de personnel supplémentaire et en gardant une unité dans la gestion.

Le conseiller CPAS Pierre Dessy dit, au nom de la minorité, toute sa satisfaction quant à ces avancées. La conseillère Monique Misenga se fait l'écho des nombreux témoignages de satisfaction qu'elle a entendus de la part d'usagers du CPAS, depuis l'ouverture de l'antenne.

Jeanne-Marie Oleeffe présente ensuite le budget du CPAS. Elle rappelle qu'il a été voté à l'unanimité au sein du Conseil du CPAS, avant d'être approuvé en comité de concertation Ville-CPAS. Il s'agit d'un budget de stabilité qui n'implique aucun nouvel engagement, et qui s'inscrit dans une programmation de nominations sur cinq ans.

Pierre Dessy confirme le soutien de la minorité au budget présenté mais rappelle la demande insistante de son groupe pour l'ouverture d'une maison de repos et de soins dans la Ville prévoit une maison de repos dans le futur quartier Courbevoie, mais il ne s'agit pas d'une MRS. Notre ville, conclut-il, est la seule du Brabant wallon à ne pas en avoir sur son territoire. Le conseiller Michel Tournay propose qu'un petit montant soit déjà inscrit au budget de 2015, pour cette résidence. Le conseiller Jacques Duponcheol

répond que la maison de repos et de soins est aussi une priorité de la majorité, mais rappelle qu'il y a un moratoire dans l'octroi de financement pour la création de nouvelles places. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de se préparer, afin d'avoir un dossier ficelé le jour où de nouveaux financements seront ouverts. L'échevin de l'Urbanisme Cédric du Monceau signale qu'il y a plusieurs maisons de repos et de soins sur le territoire communal, et que le projet Balzat répond à une demande urgente. Il regrette que la minorité s'y soit opposée. Pierre Dessy précise que la minorité n'est pas opposée au principe mais à son ampleur.

Budget

Le bourgmestre Jean-Luc Roland présente le budget 2014 de la police. Il prévoit le maintien du personnel en place, ce qui implique néanmoins une augmentation de 2,70 % (217.000€) des charges salariales. Toutefois, grâce à l'accord de la tutelle d'intégrer la moitié des bonis estimés des comptes des années 2011 à 2013, le subsidie de la Ville peut être diminué de 173.000€. Le conseiller Jacques Olet annonce que la minorité votera ce budget, mais s'inquiète de la difficulté d'engager des policiers. Il propose de réunir la Commission technique des affaires générales pour travailler sur les politiques de recrutement en vue de remplir le cadre voté par le Conseil. Le bourgmestre répond que la police est le service dont le personnel a le plus augmenté, ces dix dernières années. Le Programme Stratégique Transversal (PST) ne prévoit pas de nouveaux engagements en 2014. Unanimité.

Le bourgmestre présente ensuite le projet de budget pour la Ville. La Région a établi une circulaire extrêmement contraignante, qui impose (c'est une première)

l'équilibre budgétaire à l'exercice propre. Or, indique le bourgmestre, nous constatons que depuis de nombreuses années, nos budgets initiaux sont systématiquement en déficit, alors que les comptes présentent, eux, tout aussi systématiquement, des bonis. Et au global, nous constatons que nos bonis cumulés ont d'ailleurs tendance à augmenter (ce qui se traduit par des réserves en augmentation). Autrement dit, alors que la situation budgétaire de la Ville est saine, il nous est très difficile de présenter un budget à l'équilibre. Pour y arriver, il y a eu un travail sur les dépenses qui n'augmentent que de 2 %, et cela alors que nous sommes confrontés à des dépenses nouvelles imposées par d'autres niveaux de pouvoir, comme l'augmentation des cotisations pour les pensions ou la zone de secours. L'ensemble de ces dépenses dites « extérieures » est de 300.000€ (mais devrait atteindre 1.300.000€ en 2018). Aussi, pour atteindre l'équilibre, il a fallu augmenter les recettes avec la modification des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques qui passent de 6 à 6,7%. Cette légère augmentation de la fiscalité continue de nous situer dans la moyenne basse, précise le bourgmestre, puisque la moyenne du Brabant wallon est de 6,93% et celle de la Région wallonne de 7,89%. Il y a tout lieu de penser que le compte 2014 sera, lui aussi, en boni. Ces surplus devraient servir à financer nos investissements, et ce faisant, alléger notre charge de la dette, qui pèse encore à l'heure actuelle environ 14,5% de nos dépenses ordinaires. Le bourgmestre cite enfin les principaux projets qui seront financés en 2014.

La conseillère Nancy Shroeders présente l'évolution des dépenses de la Ville, ces dernières années, pour constater une croissance nettement plus élevée que l'inflation. »

Elle s'inquiète des défis à venir (saturation du personnel, police, dotation au CPAS...) qu'elle estime non pris en compte dans les prévisions budgétaires. Le conseiller Cédric Jacquet trouve que la situation n'est pas rassurante, notamment quand on observe l'évolution des bonis globaux, qui a tendance à diminuer. Il s'attendait à plus de sévérité dans les dépenses et s'inquiète de la forte augmentation de la charge de la dette en 2018 telle que le prévoit le PST. Il s'inquiète aussi de voir que le cadre de la police n'est toujours pas rempli et suggère l'engagement de gardiens de la paix. Jacques Olet souligne que si la Ville est pénalisée par la cotisation de responsabilité, c'est parce qu'elle n'a pas statuarisé de personnel, il faudra rattraper ce retard dans les prochaines années. Le conseiller Jacques Benthuy estime que cette augmentation de la fiscalité contribuera à plus de justice sociale.

Le bourgmestre s'étonne des réactions des représentants de la minorité, qui demandent davantage d'efforts sur les dépenses et en même temps, revendiquent plus de statuarisation et plus de policiers, toutes choses qui amplifieraient fortement les dépenses. En fait, la seule manière de les réduire serait de diminuer le personnel, et cela, il n'en est pas question, conclut le bourgmestre, qui précise que la charge de personnel de notre Ville est 40% plus basse que la moyenne wallonne. L'échevin des Finances David da Camara confirme que les dépenses ont été limitées comme jamais auparavant, et que tout ce qui est repris dans le budget figure dans le PST. Le budget est adopté par 17 voix pour et 12 abstentions.

PCAR de la gare d'Ottignies

L'échevin de l'Urbanisme Cédric du Monceau propose l'élaboration d'un Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR) sur une zone qui comprend pour l'essentiel le parking des Droits de l'Homme près de la gare d'Ottignies. Cette formule est suggérée par la Région wallonne et

s'inscrit dans le cadre de l'étude menée conjointement par Infrabel, la SNCB-Holding et la Ville. Cette étude est quasiment terminée, le rapport final est soumis aux différents partenaires. L'échevin restitue le contexte de cette réflexion : si on suit la croissance démographique, en 2050, il y aurait plus de 14.000 habitants, 4.600 logements supplémentaires, environ 14.000 m² de plus pour les commerces et un accroissement certain des besoins en termes de mobilité. La conseillère Bénédicte Kaisin interroge : « il y a quelques mois, vous proposiez l'élaboration d'un Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) sur cette zone, aujourd'hui, c'est un PCAR ». L'échevin répond que le RUE était recommandé par la Région, qui a changé d'avis ; elle préconise un PCAR, qui présente plus de garanties juridiques. La discussion porte également sur les compensations territoriales. Le lancement du PCAR est approuvé par 17 voix, 11 abstentions et 1 non.

Eolien, Philippines...

L'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier présente la proposition du Collège concernant la cartographie de l'éolien. Le dossier soumis à enquête publique indiquait deux zones potentielles (de très petite dimension) à Céroux, à la limite de Lasne. L'avis proposé, positif, retient une des deux zones et préconise de remplacer la zone la plus proche de Céroux par une autre, située au sud du CSTC (Limelette).

La Ville décide d'accorder un subsidie de 1.500€ à la plate-forme « Philippines » du CNCD 11.11.11, qui regroupe des ONG déjà actives aux Philippines avant le typhon.

Suite à la décision des Mutualités Partena et Euromut de fusionner et de supprimer leur point de contact à Ottignies, la conseillère Manon Wirtz dépose une motion pour que la Ville interpelle la direction de ces mutuelles, dans le but de maintenir un service au

centre d'Ottignies (pour éviter aux affiliés de ces mutuelles de devoir se rendre à Louvain-la-Neuve). Plusieurs conseillers trouvent que cette démarche, sympathique, ne relève pas d'une compétence de la Ville. D'autres considèrent que les mutuelles ont une mission de service public. La motion est adoptée par 15 oui contre 10 non et 4 abstentions.

Plan de secteur

En fin de séance, les conseillers Nicolas Van der Maren et Bénédicte Kaisin interpellent le Collège pour le charger de consulter un avocat dans le but d'introduire un recours au Conseil d'Etat contre la modification du plan de secteur de Louvain-la-Neuve. En effet, l'arrêté du gouvernement n'a pas repris toutes les demandes adoptées par le Conseil communal.

Plus précisément, le gouvernement a fixé à 80 logements à l'hectare la densité dans la zone « Athena-Lauzelle », alors que le Conseil souhaitait qu'on ne dépasse pas 50 logements. Par ailleurs, le gouvernement a fait passer la rue du Génistrot en zone d'activité économique mixte, alors que le Conseil demandait que cette rue reste en zone agricole ou passe en zone d'habitat à caractère rural. Le Collège répond qu'une consultation juridique a eu lieu à ce sujet. La conclusion est que la Ville n'a aucune chance sur la question du Génistrot. En revanche, le Collège a décidé de ne pas introduire de recours sur la densité dans la zone « Athena-Lauzelle » car il y est urgent de créer du logement à Louvain-la-Neuve.

De plus, comme la mise en œuvre de cette zone doit passer par la réalisation d'un Rapport Urbanistique Environnemental (RUE), cela permet d'adapter la contrainte fixée par le gouvernement. Une motion exprimant le soutien de la Ville aux habitants du Génistrot dans leurs démarches futures est adoptée à l'unanimité. ■

Le budget 2014

Le budget 2014 de la Ville était voté au Conseil communal de décembre dernier (lire page 24). Dans un contexte difficile, dont la presse nationale s'est faite l'écho depuis plusieurs mois. Et dans le cadre d'une circulaire budgétaire édictée par le Gouvernement wallon, également très contraignante.

Pour les non initiés, rappelons que le budget communal se répartit en un service « ordinaire » qui reprend les recettes et dépenses courantes, alors que les crédits (recettes et dépenses) relatifs aux investissements sont repris, eux, dans le service « extraordinaire ». Il y a bien sûr un lien étroit entre ces deux parties présentées séparément. En effet, les voies et moyens qui permettent de financer le service extraordinaire ont une incidence directe sur le service ordinaire. Ainsi, les dépenses extraordinaires financées par des emprunts produisent des charges annuelles (intérêt et capital) de ces emprunts inscrites au service ordinaire.

Les recettes et dépenses ordinaires du budget 2014 s'élèvent à près de 40 millions d'euros (ce qui, au regard de notre population, nous situe dans la moyenne wallonne), et la charge de la dette (c'est-à-dire, du remboursement des emprunts) avoisine les 14,5% de ce montant, ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne du Brabant wallon. En ce qui concerne les charges de personnel, elles sont très basses dans notre Ville : 367€/habitant, contre 433 pour l'ensemble des communes de la Province et 492 pour la Wallonie (chiffres de 2012).

Une situation budgétaire saine mais paradoxale

Depuis une dizaine d'années, pour les exercices propres, le budget initial se présente systématiquement en déficit et le compte (c'est à dire la réalisation du budget constatée au terme de l'année concernée) se clôture systématiquement en boni. Cette distorsion récurrente peut paraître étonnante. Elle s'explique essentiellement par le fait, d'une part, que les dépenses effectuées

en cours d'exercice n'épuisent pas les crédits budgétisés et, d'autre part, en raison de droits constatés en recettes, en général plus élevés que ceux qui étaient estimés ou fournis par les autorités de tutelle (Wallonie) ou le ministère des Finances (Fédéral).

Au global (exercices propres et exercices antérieurs), il résulte de cette réalité que le boni de la Ville a tendance à croître au fil des années, ce qui a permis de constituer des réserves (voir tableau en page 27) principalement destinées à financer une partie de nos dépenses d'investissements (service extraordinaire). Cette situation nous permet d'affirmer que la situation budgétaire de la Ville est saine, et cela alors que la confection des budgets initiaux n'est jamais facile.

Une circulaire budgétaire contraignante

La circulaire budgétaire du Gouvernement wallon relative à la confection du budget 2014 se distingue de toutes celles qui l'ont précédée par les contraintes nouvelles qu'elle impose aux communes. En particulier, l'équilibre budgétaire obligatoire au plus tard en 2016. A défaut d'équilibre d'ici-là, les communes doivent présenter un plan de convergence. La Ville a fait le choix de la prudence en présentant dès cette année un budget à l'équilibre.

En effet, même si nos principales recettes, à savoir celles provenant des centimes additionnels à l'impôt des Personnes Physiques (IPP) et au précompte immobilier, ont globalement progressé d'exercice en exercice, il est arrivé à plusieurs reprises que nous ayons à enregistrer des baisses soudaines (et parfois inexpliquées). A titre

d'exemple : lors de la dernière modification budgétaire de 2013, nous avons dû enregistrer une baisse des centimes additionnels à l'IPP de 354.000€ en regard de la prévision initiale communiquée par le ministère des Finances un an plus tôt.

Même si les corrections vont en général et globalement dans le sens inverse, nous ne sommes pas à l'abri de surprises à la baisse comme celles-là et restons dans le flou quant à l'évolution précise de ces recettes.

De nouvelles contraintes : la zone de secours et les pensions

Par ailleurs, la presse s'est plusieurs fois faite l'écho des préoccupations des communes en matière budgétaire. Des décisions prises par d'autres niveaux de pouvoir vont influencer lourdement sur les exercices budgétaires des communes et rendent l'avenir plutôt sombre. Notre Programme Stratégique Transversal (PST) a estimé ces dépenses nouvelles et « extérieures », qui concernent principalement des ajustements pour la zone de secours et pour le paiement des pensions des fonctionnaires dans l'avenir. Dès 2014, ces dépenses se situent à hauteur de 300.000€, pour arriver progressivement aux alentours de 1.400.000€ en 2018. Si on doit considérer que l'augmentation de ces dépenses est inexorable, en revanche – là aussi – les prévisions exactes sont difficiles à estimer, même à brève échéance.

Ces perspectives d'augmentation des dépenses « extérieures » font apparaître que la confection des budgets 2015 et suivants aurait été encore plus difficile que celle de 2014, ce qui aurait rendu encore

plus fastidieuse l'esquisse d'un plan de convergence destiné à atteindre l'équilibre en 2016.

Un travail sur les dépenses

Telles sont les raisons pour lesquelles le budget 2014 a été présenté à l'équilibre. A cette fin, un travail très strict sur les dépenses a été effectué. Malgré les 300.000€ de dépenses nouvelles obligatoires évoquées ci-dessus et les évolutions barométriques normales du personnel, les dépenses globales n'évoluent que de 2% entre 2013 et 2014. Cela ne suffisant pas à atteindre l'équilibre, nous avons été amenés à augmenter nos recettes en choisissant de faire passer nos

centimes additionnels à l'IPP de 6 à 6,70%, ce qui reste un taux plutôt bas (voir tableau ci-dessous). Cette recette estimée à un million d'euros nous permet de présenter un budget en boni de 250.000€.

En toute logique, nous devrions enregistrer un compte 2014 en boni, qui pourra être utilisé pour financer une part plus importante de nos investissements. Et ainsi ne pas alourdir nos remboursements de dette.

Ce budget 2014 s'inscrit dans le cadre de notre PST. On le mesure aujourd'hui, ce document a grandement facilité la préparation

du budget, surtout pour son volet extraordinaire. Parmi les principales réalisations prévues, citons de nombreux réaménagements de voiries (dont la rue de la Chapelle et la rue des Deux-Ponts), la poursuite du plan cyclable (rues du Bon Air et du Viaduc, boulevard du Jardin Botanique), des études relatives au développement du centre d'Ottignies, les écoles de Lauzelle (nouveau bâtiment), de Céroux et de Blocry, l'extension de la plaine des Coquerées, ou la poursuite de la rénovation du Centre culturel d'Ottignies et les études pour une nouvelle salle au théâtre Jean Vilar. ■

Évolution des réserves

2005	874.634
2006	2.100.000
2007	2.100.000
2008	3.659.230
2009	4.131.843
2010	7.651.469
2011	6.874.660
2012	9.183.290
2013	7.698.118

Centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques

OLLN (2014)	Moyenne des communes du BW (2012)	Moyenne wallonne (2012)
6,7 %	6,93 %	7,89 %

« Comex »

Pour tester le Plan d'urgence.

Notre Ville a participé, le 16 décembre, à un exercice de simulation en salle (intitulé «Comex») organisé par le Gouvernement provincial et la Défense, afin de tester certains éléments de son Plan Général d'Urgence et d'Intervention Communal (PGUIC).

Ottignies-Louvain-la-Neuve est la première commune du Brabant wallon à avoir «joué le jeu» de cet exercice «clé sur porte» conçu par le Gouvernement provincial de Liège, pour lequel le commandement militaire du Brabant wallon avait dépêché cinq militaires, la Province, les trois membres de son équipe « Planu » (plan d'urgence); et dont l'évaluation était assurée par le commandant militaire de Namur.

L'exercice a permis de tester l'équipement matériel et le fonctionnement technique du centre



de crise communal, les processus de gestion de crise du comité de coordination, les processus de décisions, l'information à la population et aux médias...

Un premier débriefing, à la fin de l'exercice, a permis de constater la bonne connaissance du PGUIC au sein de l'équipe présidée par le bourgmestre Jean-Luc Roland. Les représentants des différentes

disciplines ont constaté l'intérêt de repenser la disposition du centre de crise, pour encore plus d'efficacité.

Ottignies-Louvain-la-Neuve est l'une des sept communes de la Province dont le PGUIC a été approuvé, sur base de l'AR de 2006.

L'exercice «Comex» sera proposé aux autres communes qui disposent d'un PGUIC approuvé.



RER à Louvain-la-Neuve : c'est parti !

La SNCB-Holding et l'UCL ont donné le coup d'envoi des travaux du « Park & Ride » de Louvain-la-Neuve, le 6 décembre. La Ville défend ce projet mais regrette de ne pas avoir été informée de la date de début du chantier.

C'est l'incident qui a marqué la conférence de presse organisée par l'UCL et la SNCB-Holding pour le lancement officiel du chantier de la future gare RER de Louvain-la-Neuve, le 6 décembre. La Ville n'en était pas ! Non qu'elle n'ait pas été invitée, ou qu'elle ne soutienne pas ce projet – au contraire, elle y voit un enjeu stratégique - mais elle voulait ainsi marquer son désaccord au sujet du non-respect des dispositions prévues par le Code wallon d'aménagement du territoire, en matière d'information.



« La date de début du chantier (le 2 décembre) ne nous a jamais été communiquée, ni aux habitants. C'est un minimum, d'autant plus pour un chantier de cette importance. Cela a suscité un émoi chez les riverains (NDLR : une vingtaine d'entre eux manifestaient leur mécontentement devant les Halles universitaires, pendant la tenue de la conférence de presse) que nous comprenons parfaitement et qui aurait pu être évité », regrette le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Je t'ai fait savoir à la première réunion du Comité d'accompagnement du chantier que je présidais, le 4 décembre. Nous n'avions pas l'intention de communiquer là-dessus mais les journalistes se sont étonnés de notre absence à la conférence de presse. Désormais, nous comptons sur une conduite irréprochable du chantier. »

Un pôle intermodal

Le chantier de la future gare RER prévoit la construction d'un parking de 3285 places, sur 5 niveaux (enterrés). Accessible

dès la fin 2016, il s'agira du plus grand parking du Benelux.

« La clientèle SNCB croît d'environ 5% par an. Si les chiffres 2012 de passagers montants à la gare de Louvain-la-Neuve sont en recul de 11% par rapport aux chiffres de 2009, la gare de Gembloux, elle, est en croissance de 21% ! J'y vois l'effet très net du parking que nous y avons ouvert il y a trois ans », constate le directeur général « Stations » de la SNCB-Holding Vincent Bourlard.

Le « Park & Ride » de Louvain-la-Neuve comportera 947 places pour les habitants (au prix du marché), les autres emplacements étant réservés aux navetteurs (au tarif « client SNCB » de 1€/jour environ). La SNCB-Holding y consacrera - ainsi qu'à la modernisation de la gare - 35 millions d'euros, avec l'ambition de développer là un véritable pôle intermodal, connecté aux autres moyens de transport, publics et

privés. On y accèdera directement depuis l'autoroute E411, ou par le bd de Wallonie, en venant du centre ville.

Infrabel consacrera 200 à 250.000€ à la création d'un accès sécurisé reliant le parking aux quais. A plus long terme, elle prévoit d'allonger les quais de 63m.

Un nouveau quartier

L'UCL a profité du lancement de ce chantier pour présenter son projet de création d'un nouveau quartier « Courbe Voie », au dessus du parking SNCB. Il comportera quelque 120 kots pour étudiants, 480 logements (du studio à l'appartement 3 chambres), une placette avec des commerces de proximité, une résidence-service (les négociations sont en cours avec le CPAS) un projet de crèche et quelques bureaux.

Le promoteur (Thomas&Piron en alliance avec Besix-RED) optera

pour une construction durable : matériaux durables, système de récupération des eaux, panneaux photovoltaïques, toitures vertes...

« Ce nouveau quartier sera entièrement piétonnier. Il permettra de créer une liaison entre les quartiers de La Baraque et Lauzelle, via une passerelle sur

le bd de Wallonie, ainsi qu'une liaison pour les modes doux vers le parc scientifique, depuis le centre ville », explique le directeur du développement régional de l'UCL Philippe Barras.

Courbe Voie (dont le chantier débutera en 2016) jouxtera le quartier de La Baraque. Une

centaine de réunions avec les riverains ont débouché sur un schéma général d'aménagement incluant une liaison douce avec le centre de Louvain-la-Neuve via l'aménagement d'un parc. Les trois poches d'habitat alternatif seront conservées. ■

Destination touristique d'excellence

Comme le Parc Naturel Régional de Morvan (France), la municipalité de Marathon (Grèce)... notre Ville a reçu le trophée européen EDEN, le 11 novembre à Bruxelles.

Le 11 novembre, l'échevin du Tourisme Benoit Jacob et la représentante de l'Office du Tourisme Inforville Laetitia Losfeld ont reçu le trophée EDEN des mains du « Director for Service industries » de la Commission européenne Pedro Ortún-Silvan, au Albert Hall de Bruxelles.

Notre Ville s'est vue décerner le label « Destination d'Excellence 2013 pour la Belgique » - cette année sur le thème « Tourisme et Accessibilité » - après une visite d'un jury de spécialistes encadré par le Commissariat général au Tourisme, le 18 avril 2013 à Louvain-la-Neuve.



Le concours « EDEN - Destinations touristiques d'Excellence » a pour but de valoriser des destinations qui se sont distinguées pour leurs bonnes pratiques en matière de développement durable, gestion intégrée, qualité, innovation et promotion.

Le 11 novembre, ce sont les lauréats des 26 pays européens

participants qui ont assisté à la cérémonie de remise des prix. Aux côtés de notre ville, Tiroler Oberland - Kaunertal (Autriche), Stancija 1904 - Svetvincenat (Croatie), Municipalité Polis Chrysochous (Chypre), Lipno (République Tchèque), Haapsaly city (Estonie), Parc Naturel Régional de Morvan (France), Municipalité de Marathon (Grèce), Kaposvár and the Zselic

area (Hongrie), Cavan Town and Environs (Irlande), Pistoia and Province (Italie), Liepaja (Lettonie), Telsiai (Lituanie), Horsterwold (Pays-Bas), Przemysl (Pologne), Junilovca (Roumanie), Lasko (Slovenie), Parc Naturel de Guara's Mountains and Canyons (Espagne) et Taraki District (Turquie). ■

Fonctionnelle et bien située

La nouvelle antenne communale de Louvain-la-Neuve était inaugurée le 11 décembre.

La Ville a fait découvrir sa nouvelle antenne de la voie des Hennuyers à une soixantaine d'invités, le 11 décembre.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland a rappelé l'origine du projet - en 2010, un budget régional alloué aux communes qui souhaitaient développer des synergies - et expliqué comment la nouvelle antenne permettra d'améliorer à la fois les conditions de travail du personnel communal et les services rendus au citoyen.

« Nous étions déjà présents à Louvain-la-Neuve, sur la Grand-Place, mais les locaux y étaient devenus trop étroits, suite au succès du programme Erasmus notamment : on voyait s'allonger les files d'attente. Il m'a toujours semblé que la localisation idéale était la Grand-Place. Mais en attendant un projet futur à relativement long terme, nous disposons d'un beau bâtiment, fonctionnel et bien situé. »

Le chantier a commencé au début 2012 et duré un peu plus de 18 mois, pour un budget total de 5 millions d'euros TVAC (dont 1.100.000€ de subsides wallons). Depuis le 1^{er} octobre 2013, l'antenne est occupée par la Police (au rez-de-chaussée), les services Population-Etrangers, Urbanisme, Stationnement, Prévention, la Cellule de développement communautaire (au 1^{er} étage) et le CPAS (au 2^e étage). Au 3^e étage, une grande salle « Forum » accueille les séances du Conseil communal, pendant la durée du chantier de rénovation de l'hôtel de ville d'Ottignies.

« Cette salle - vaste, confortable - a déjà servi pour de multiples réunions : au moment des 24



Les invités ont découvert la nouvelle antenne.

Heures vélo, pour des rencontres de quartiers... Nous espérons vous y retrouver souvent », a souhaité le bourgmestre.

CPAS et Police

Ce projet a permis de développer les synergies avec le CPAS (il était urgent de voir une antenne de celui-ci s'installer à Louvain-la-Neuve, puisque 50% des aides sociales sont attribuées à des personnes qui habitent dans la cité universitaire) et avec la Police.

« Au départ, il n'était pas prévu que la police emménage dans ce bâtiment. Mais la localisation de l'antenne de police à la Grand-Rue n'était pas adéquate et le bail arrivait à échéance », a expliqué l'échevin des Bâtiments Annie Galban. « Cela a augmenté considérablement les coûts, mais la Ville a fait une économie en renonçant à une location et en louant les locaux où se trouvait le service démographique à la Grand-Place. »

Annie Galban a détaillé comment le bâtiment de la voie des Hennuyers



répondait au standard passif. Il est équipé de châssis en triple vitrage. Une ventilation intensive est réalisée la nuit afin de refroidir les locaux. Seule la tour ne fait pas partie de la zone passive.

« Nous avons également veillé aux couleurs, à la qualité des matériaux et à la luminosité, pour que ce lieu soit agréable et accueillant. » ■

Unifamilial n'est pas collectif

Cinq maisons unifamiliales transformées illégalement en communautaires pour étudiants ont fait l'objet de visites domiciliaires, en avril 2013. Quatre propriétaires ont accepté de cesser l'utilisation abusive, un 5^e y sera contraint sans doute par décision de justice.

Le phénomène n'est pas neuf à Louvain-la-Neuve. Vu la forte demande en kots, la tentation est grande, pour certains propriétaires, de transformer des logements unifamiliaux en collectifs d'étudiants. Ce qui est très rentable, mais explicitement interdit dans les permis.

Le fait que des maisons unifamiliales se remplissent d'étudiants pose plusieurs problèmes : manque d'emplacements de parking, tapage nocturne, non entretien des jardins, dégradation des abords des habitations. Cela contribue à faire monter la spéculation financière et rend le logement de plus en plus inaccessible aux familles.

« La Ville a pris l'habitude d'intervenir lorsqu'il y a conflit de voisinage et plainte », explique le bourgmestre Jean-Luc Roland. « Vu la lourdeur de la procédure - nous n'avons pas la possibilité d'imposer simplement des amendes - nous ne prenons pas l'initiative de rechercher les infractions. Notre souhait est qu'il y ait une bonne entente dans les quartiers », poursuit l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau.

Cinq visites domiciliaires

Une vingtaine de cas problématiques sont suivis par le service Urbanisme, depuis plus d'un an. Les propriétaires (dont plusieurs n'habitent pas dans les

maisons concernées, ni même à Ottignies-Louvain-la-Neuve) et étudiants locataires ont été invités au Centre culturel d'Ottignies en septembre 2012, pour entendre la procédure que la Ville prévoyait de mettre en place afin de rendre leur caractère unifamilial aux maisons.

« Tout le monde a été prévenu que nous n'allions pas laisser les choses en l'état. »

Cinq maisons - les dossiers les plus avérés - ont fait l'objet de visites domiciliaires, par les services communaux et régionaux accompagnés de policiers et d'un serrurier, sur autorisation du juge de police de Wavre, en avril 2013. Cinq PV ont été dressés, demandant la remise en état des lieux et la cessation de l'utilisation abusive.

« Trois propriétaires ont accepté de se mettre en ordre plus ou moins rapidement et un 4^e va le faire dans la foulée. Pour le 5^e, il faudra sans doute en passer par la voie judiciaire, avec une procédure au civil », annonce la juriste Claire Delandmeter, du service Contentieux du Fonctionnaire wallon.

Excepté un réveil un peu matinal lors de la visite domiciliaire, les étudiants n'ont pas souffert de la procédure. Ils ont été autorisés à demeurer dans leur kot jusqu'à la fin de l'année académique.

« L'UCL s'est engagée à reloger les quatre étudiants que nous devons éventuellement expulser, pour l'habitation qui pose encore problème », annonce l'échevin de l'Urbanisme.

La collaboration de l'UCL

D'autres mesures seront prises par le Collège et le Fonctionnaire délégué, en vue de poursuivre cette action dans des situations similaires.

Compte tenu des difficultés juridiques rencontrées, la Ville et la Région ont obtenu de l'UCL qu'elle se joigne à leurs efforts en faisant respecter les clauses des emphytéoses (qui exigent le respect de la destination des immeubles). En tant que bailleur, l'UCL a la possibilité d'infliger des sanctions qui peuvent aller jusqu'à la résiliation de l'emphytéose.

« La Ville et l'Université souhaitent ainsi maintenir le bon équilibre urbanistique entre quartiers résidentiels à vocation familiale et lieu de résidence et d'accueil pour étudiants, tel qu'envisagé lors de l'élaboration de Louvain-la-Neuve. Nous regrettons de devoir réagir ainsi avec force... d'autant qu'avec la création de nouveaux kots - par l'UCL et le privé - il n'y a pas lieu de craindre un déficit de l'offre en matière de logement étudiant. » ■

La carte officielle!

Une carte, éditée par une société privée, a été distribuée (par la Poste) à chaque ménage de notre ville, au début de l'année. La Ville tient à faire savoir qu'elle n'est en aucun cas partenaire de cette initiative.

Par contre, une nouvelle carte officielle de la Ville vient de paraître et est disponible gratuitement à l'Accueil de l'Administration communale au Coeur de Ville d'Ottignies ainsi qu'à l'Office du Tourisme-Infoville à Louvain-la-Neuve. Il s'agit de la carte touristique qui reprend l'ensemble des voiries de notre entité.





Jubilaires à l'honneur

Ils fêtent leurs 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2014.

Comme elle en a pris l'habitude, la Ville organisera deux cérémonies pour féliciter ses jubilaires. La première aura lieu le samedi 21 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la première moitié de l'année (jusqu'au 31 juillet) ; la seconde, le 18 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année (entre le 1^{er} août et le 31 décembre). Voici les couples jubilaires :

70 ans

Lucien et Maria Lengle – Hanchart

65 ans

Yves et Monique Vossen – Danhier
Marcel et Simonne De Beul – Van der Linden
Richard et Paula Somville – Jadot
Jules et Laure Casse – Dury
Désiré et Louise Mayeur – Buecheler

60 ans

Florius et Yvette Clement – Betune
Alfred et Louisa Gilson – Lamy
André et Paula Berthels – Barbiau
Roger et Monique Thomé – Bulteel
Philippe et Jacqueline de Preit del Loye – Paquot
René et Simone Dumont – Hautfenne
Armand et Denise Chartier – Debroux
Jacques et Clémence Stassin – Verheyden
Yves et Mireille Hoekman – Jossart
Marius et Jeanne Dejemeppe – Vandergoten
Jean et France Gridelet – Davaux
Libert et Yvonne De Coster – Leonard
André et Marie Germain – Allewaert
Théodore et Mariette Habran – Loyeux
Jacques et Liliane Massart – Loboda
Victor et Marie-José Lorge – Abts

50 ans

Guy et Marie Zyde – Desmedt
Michel et Nicole Bourguignon – De Vreese
Lucien et Betty Gillet – Hooybergs
Jean et Josianne Taburiaux – Themans
Charles et Anne-Marie Brasseur – Van Herzele
Jean et Françoise Gilbert – Gubin
François et Annie Robyn – Maurage
Jean et Paula Pierret – Pierret
Michel et Elizabeth Campinne – Bodson
Bernhard et Anna Jarzynka – Jarzynka
Georges et Jacqueline Hosselet – Brichot
Jean et Monique Roberti – Luyckx
André et Jacqueline Mommaerts – Dissy
Yvan et Yvette Chenot – Lion
Joseph et Germaine Vanden Dries – Damoiseau
Georges et Nicole Gentinne – Durieux
Henri et Simone Monfils – Renier
Willy et Huberte Collignon – Delahaut
Georges et Jacqueline Limage – Roegiers
Paul et Theresia Moreau – Brouwers
Stéphane et Marie de Loch – de Crombrugge de Looringhe
Yves et Carolina Franquet – La Porta
Roger et Janine Wiot – Walgraef
Fernand et Eliane Mauroy – Marchal
Gaston et Yvonne Clément – Bechoux
Joseph et Eliane De Backer – Pirard
Robert et Elise Pierard – Foriers
Didier et Rosalie Rombouts – Krekels
Michel et Micheline Gillot – Nicolas
Hubert et Thérèse Pierson – Lavendomme
Jean-Luc et Marie-Claude Nopere – Jaumotte
Jacques et Regina Foret – Solheid
Gérard et Françoise Laroche – Bauwens
Bruno et Ingrid Finocchiaro – Forsthuber
Walter et Marie-José Hilgers – Bouthet du Rivault
Claude et Elie Dery – Massau
Jean et Colette Persoons – Mauchien
Fernando et Pasqualina Basile – Sallustio
Christopher et Gwendden Harvey – Watson
Albert et Paulette Lemense – Devos
Michel et Michelle Jacob – Duliere
André et Nicole Dupont – Deprez
Christian et Michèle Carlier – Bataille
Jean et Suzanne Poncalet – Metillon
Willy et Nelly Daout – Rens
José et Yvonne Martin – Goossens
Gérard et Madeleine Mahieu – Roth
Michel et Denise Lambert – Milhoux
André et Emilienne Van Laethem – François
Paul et Daisy Leconte – Decort
Victor et Fresia Pasten-Aguirre – Galindo-Granados
François et Nicole Jadoul – Vandeputte
Emile et Christiane Vangrunderbeek – Bertrand ■

Quartiers sous surveillance

Deux défauts d'assurance, une rétention de permis pour alcool au volant, un PV pour détention de drogue... Ce sont les résultats des contrôles effectués par notre police, le 3 décembre, dans le cadre de l'opération visant la lutte contre les vols qualifiés dans les habitations et la campagne BOB.



Les inspecteurs de police ont contrôlé de nombreux véhicules et conducteurs, en décembre, dans le cadre d'opérations visant la lutte contre les vols dans les habitations et la campagne BOB.

Quelques 17 inspecteurs de notre zone de police (des services Intervention, Proximité et Roulage) ont participé à une opération de surveillance des quartiers d'Ottignies, Limelette et Cérroux-Mousty, le 3 décembre.

« Nous avons remarqué une augmentation du nombre de vols dans les habitations. Rien d'étonnant à cette période de l'année, vu la diminution de la luminosité », explique le chef de corps Maurice Levêque. « En cette matière, notre zone se situe en 5^e position, dans le classement des 10 zones de police que compte la province. C'est rassurant de ne pas se trouver dans le top 3... mais on préférerait rejoindre la queue du peloton ! »

Du 1^{er} au 17 novembre, 15 vols ont été commis, notamment dans le quartier de l'Etoile. Une première opération de surveillance a été menée, à l'Etoile, au Bauloy

voisin, au Tienat, au Buston... le 12 novembre. L'opération du 3 décembre concernait d'autres quartiers, qui font régulièrement l'objet de visites indésirables : le Petit-Ry, l'avenue de Jassans, les clos Tavernier, Bon air et Evaux, les environs de la rue Hergé, Mориensart... Les inspecteurs ont fait ouvrir les coffres des voitures qui pénétraient dans les zones résidentielles et contrôlé les mineurs présents dans les rues aux heures d'école.

« Les personnes qui ont été contrôlées ont toutes été informées de l'objet de notre opération. Celle-ci ne concernait pas les vols dans les kots, une autre problématique. »

Soutenus par la police des chemins de fer

Les inspecteurs bénéficiaient d'un appui au commissariat d'Ottignies, pour la vérification des documents et autres enquêtes. Ils ont pu compter sur l'aide de la police des

chemins de fer, qui avait dépêché trois équipes de deux policiers dans les trains en provenance de Bruxelles, Charleroi et Louvain. Celles-ci ont également patrouillé le long de la voie ferrée et aux points d'arrêt proches de la gare d'Ottignies, puisque de nombreux vols sont commis par des individus qui pénètrent par l'arrière des jardins.

L'opération s'est terminée par des contrôles « Bob/alcool au volant » (avec distribution de port-clefs !), sur la chaussée de Bruxelles, l'avenue Provinciale et le boulevard de Lauzelle.

Les résultats

Au total, 107 personnes et 111 véhicules ont été contrôlés, 2 défauts d'assurance ont été constatés (les véhicules ont été dépannés). La police a dressé un PV d'avertissement (la personne a dû se présenter au commissariat avec ses documents en ordre), un PV pour drogue au volant (avec retrait immédiat du permis pour 15 jours), un PV pour alcool au volant (avec rétention du permis) et un PV pour détention de drogue. Deux agissements suspects, à Cérroux et au Petit-Ry, ont entraîné un contrôle plus approfondi du véhicule et des papiers.

« Cette opération s'inscrit dans le cadre de la volonté du Parquet de Nivelles de mettre la priorité sur un plan d'action provincial en matière de vols qualifiés dans les habitations. La zone de police de La Mazerine (La Hulpe/Lasne/Rixensart) menait aujourd'hui une opération similaire à la nôtre », indique Maurice Levêque. ■

**Vous fêtez vos 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2014
mais vous n'êtes pas sur la liste ?
Faites-le savoir au 010 / 43 61 70.**

Une soirée sur le thème des Droits de l'Homme

L'avocate Narges Mohammadi, qui défend les droits de l'Homme en Iran, a officiellement été adoptée par notre Ville à l'occasion d'une soirée Amnesty, le 28 novembre à Louvain-la-Neuve.

Le groupe local 54 d'Amnesty International recevait l'époux de l'avocate iranienne Narges Mohammadi - le journaliste Taghi Rahmani, lui aussi fervent défenseur des droits de l'Homme en Iran [ce qui lui a valu de nombreuses arrestations et 14 années de détention] - le 28 novembre aux Halles universitaires de Louvain-la-Neuve, dans le cadre de l'exposition « Devoir de regard ».

Nous espérons que les courriers signés par le Collège, ainsi que toutes les actions entreprises à Ottignies-Louvain-la-Neuve par le groupe 54 d'Amnesty, aideront à la libération de votre épouse et plus largement à un meilleur respect des droits humains dans votre pays, l'a accueilli l'échevin en charge des Droits de l'Homme Michel Beaussart. « Votre combat à tous les deux doit aussi nous faire réfléchir à la chance que nous avons de vivre dans un régime démocratique, doit nous inciter à nous souvenir de ceux à qui nous devons cette chance et doit aussi nous questionner à propos de ce

que nous faisons ou ne faisons pas pour préserver cette démocratie si fragile. »

Taghi Rahmani a expliqué comment son épouse, en liberté provisoire car très malade, risquait d'être renvoyée en prison dès qu'elle ira mieux, sa condamnation n'ayant pas été revue ni annulée. « Elle vous remercie pour vos pétitions qui réclament sa libération... et vous demande d'exiger aussi la permission de travail du Centre de défense des droits humains de Téhéran. Car à quoi bon être libre, si le centre qu'elle préside est fermé ? Elle vous demande de faire également pression sur votre gouvernement pour que celui-ci ne laisse pas bouffer les Droits de l'Homme, dans notre pays, par intérêt économique. »

La soirée fut l'occasion de mettre deux autres « Individus en danger » à l'honneur : Dhondup Wangchen, cinéaste tibétain, et Ales Bialatski, défenseur des droits humains au Bélarus. Amnesty International suit leur dossier et agit quotidiennement pour qu'ils obtiennent justice. Notre Ville les a aussi « adoptés ». ■



Libérez Narges Mohammadi !

Taghi Rahmani a été reçu par le Collège communal, le 28 novembre. Les membres du Collège ont signé une lettre préparée par Amnesty International, dans laquelle ils demandent la libération de Narges Mohammadi.

« Ce soutien international est très important. Non seulement il fait du bien aux prisonniers, mais il permet aussi de limiter les représailles. Les autorités du pays sont mal à l'aise et petit à petit, la situation évolue », constate Laurence Ryelandt, responsable du Groupe 54.

La Biosphère vous présente ses ateliers de production artisanale

BIO APPÉTIT
le prêt à manger

SO'BAKE IT
la boulangerie pâtisserie sans gluten

... mais La Biosphère c'est aussi le marché **BIO**

La Biosphère
Rd du Contenaire 8 1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41 www.labiosphere.be

Tom & Co
Votre animal et vous

Votre magasin a fait peau neuve ! Venez le découvrir.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Elienne
Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be

TOM & BEAUTY
soin - beauté - innovation

SECURITY CENTER

CH. ROUZEEUW

EVVA MUL-T-LOCK

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE - PLACEMENT
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre expérience = Votre Sécurité !
Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
Ouvert lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

LE DOJO D'ASMADE

Atelier de MEDITATION
le jeudi soir
Cours de MASSAGE SHIATSU
Massages individuels

11, rue du Chemin de Fer à 1340 Ottignies
Tél: 010 / 402.132 • asma@skynet.be
Renseignements : 0475 / 987.995 Françoise Eglime
0476 / 216.881 Marc Nolmans

Aline et Corentin ... une nouvelle salle de bains

Simon ... agrandir sa maison

Matthias ... une nouvelle terrasse

Nathan ... aménager une chambre d'enfant

Audrey ... un nouveau parquet

Olivier ... isoler son grenier

BigMat. Bien plus que des matériaux

GREZ-DOICEAU

Chaussée de Wavre 362 1390 Grez-Doiceau
T +32 (0)10/84.15.28 infogrez@bigmat.be

Heures d'ouvertures :
SHOWROOM :
Lundi > Vendredi de 9h30 à 18h
Samedi de 8h30 à 17h
COMPTOIR MATÉRIAUX :
Lundi > Vendredi de 6h30 à 18h
Samedi de 8h à 13h

Visitez notre site web !
www.bigmatgrezdoiceau.be

BigMat
Matériaux et conseils pour vivre mieux



Simplissimots

Recherche d'emploi, réorientation
Problème d'organisation,
gestion du temps
Affirmation de soi et communication

www.simplissimots.be
Info à simplissimots.be
0496/67.35.41

Accompagnement individuel pour
vous aider à réaliser tous vos projets



Audibilis Centre auditif

Les technologies au service de l'audition
Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Céroux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be



vous agence immobilière de proximité

Vous cherchez un bel appartement avec une grande terrasse et bien orienté à quelques minutes d'une gare ?



Venez découvrir la nouvelle
Résidence Beaufort à Gembloux.

Nouvelle construction de basse énergie - PEB A et B.

1 chambre à partir de 131.500€
2 chambres à partir de 169.500€
3 chambres à partir de 189.900€

Prévoir un parking et une cave en plus.

Pour plus d'informations
contactez-nous au : 010/65.10.03
Info.corbas@cre.be
Crescendimmobilier Corbas



Conception, création,
préresse et production.



Office de l'Orangerie
15, rue Colleau - 1325 Chaumont-Gistoux
T : (0)10 88 17 90
M : (0)473 55 23 26
info@asolar-communication.be

Votre salon de communication près de chez vous



15% de remise
pendant nos **JOURNÉES DÉCOUVERTE** du 21, 22 et 24/02
Conditions par quantités (voir en magasin)
Particuliers - Professionnels

PEINTURES NATURELLES
PEINTURES MINÉRALES

VENTE-CONSEIL
CARTE DE FIDÉLITÉ - ÉPOUQUÈRES

AVENUE DES MÉTALLURGIQUES 1 1490 COURT-SAINT-ETIENNE TÉL.: 010 62 01 64 - WWW.AUTREMUR.BE



Aider les enfants défavorisés



Le service-club « **Kiwanis Ottignies Cœur de Ville** » (un club d'amis qui aiment rendre service), mixte, est né en 2004. Il fait partie du Kiwanis International, fondé aux Etats-Unis en 1915, qui a pour devise « servir les enfants du

monde » et comme règle d'or « fais pour autrui ce que tu voudrais qu'il fasse pour toi ».

« Nous sommes tous bénévoles et n'hésitons pas à retrousser nos manches pour aider les enfants défavorisés », explique le président Claude Huby. « Nous aidons principalement la Maison Maternelle du Brabant wallon à Ottignies (www.mamabw.be), offrons des poupées Kiwanis aux services pédiatriques de la clinique Saint-Pierre et au centre hospitalier William Lennox (www.kiwanis-poupee.be/home.php?lg=fr) et

participons à d'autres actions nationales et internationales.»

Le club crée aussi des liens d'amitié entre ses membres par l'organisation de conférences, voyages, sorties culturelles...

Envie d'en savoir plus ? Rendez-vous le vendredi 21 février, à 20h, dans la salle de la cure d'Ottignies (à côté de l'église Saint-Remy). Boissons et sandwichs offerts.

Merci de confirmer votre présence : 0494 / 420 980, claude.huby@skynet.be ■



Merci !

Les membres du Kiwanis Ottignies-Cœur de Ville remercient les donateurs venus déposer des vêtements et articles de puériculture, de la vaisselle... à leur stand situé sur le parking Champion de Mousty, le 8 décembre (Noël Kiwanis dans la Cité).

Quelque 16 m³ de dons ont été redistribués à la Maison Maternelle du Brabant wallon et à la Maison Croix-Rouge d'Ottignies.

Vos dons sont toujours les bienvenus en cours d'année, au n°5 de la rue des Deux Ponts, à Ottignies (permanence les 2^e et 4^e jeudi du mois, de 14 à 16h30 - educ@mamabw.be).

Les membres du Kiwanis vous invitent à leur 10^e Foire aux Fromages & Saveurs de Terroirs, le 16 mars, de 10 à 18h, au PAM Expo (Parc à Mitrailles) de Court-Saint-Etienne. Vous pourrez y déguster les produits d'une soixantaine d'exposants. Animations pour les enfants et tombola. Entrée et parking gratuits.



010 / 68 93 35
frturin@gmail.com

Parrainer un jeune



Depuis 17 ans, l'ASBL Parrain-Ami (40, av. des Combattants, à Ottignies) met en place des parrainages pour les enfants de 0 à 12 ans vivant des difficultés familiales, en trouvant des familles qui les accueillent un week-end par mois.

do lunch » entend mettre un jeune âgé de 13 à 18 ans en lien avec un adulte.

« Nous leur proposons de se rencontrer une fois par mois, de quoi élargir les perspectives de chacun et enrichir leurs expériences », explique Audrey Linard, de Parrain-Ami. « Les deux premières rencontres se font autour d'un lunch, ensuite les possibilités d'activités sont multiples : aller au cinéma, assister à un match de foot, se balader... »

« Beaucoup d'entre nous ont la chance d'avoir connu quelqu'un qui les a influencés positivement, les a encouragés à aller de l'avant, à gagner en confiance... C'est cette chance - la rencontre avec un adulte qui a un parcours de vie, une expérience (des échecs et des réussites), un réseau social... - que nous souhaitons proposer à des jeunes qui manquent de soutien, de modèle auquel s'accrocher. » ■

La relation est volontaire et bénévole, dans la durée, basée sur la confiance et le respect entre le jeune et l'adulte.

Info 010 / 40 12 27
accueil@parrain-ami.org
www.parrain-ami.org

Télé-Accueil cherche un nouveau toit



Télé-Accueil offre - au numéro d'appel gratuit 107 - une présence au bout du fil (24h/24) pour qui cherche quel'un à qui parler (pour rompre l'isolement, exprimer son vécu et être écouté, chercher une issue, reprendre pied).

appels (une trentaine par jour). Pour recevoir ceux-ci, le centre s'appuie sur une équipe d'une soixantaine de volontaires.

Participer à ce projet vous tente ? Télé-Accueil cherche de nouveaux écoutants bénévoles. Présence au bout du fil 2 à 4 fois par mois - pour un total de 14 à 20h - dans des plages horaires variées. Formation préalable de sensibilisation à l'écoute (une vingtaine d'heures). Réunion mensuelle de formation continue.

Télé-Accueil Namur-Brabant wallon souhaite déménager, au plus tard en août. Le service cherche des locaux (maison, appartement, bureaux) à Louvain-La-Neuve ou environs. Idéalement : 110 à 150m², 5 à 8 pièces (dont une grande, pour les réunions), facilité d'accès (transports en commun, parking), loyer d'environ 900€ (max. 1200€, charges comprises). ■

Info 010 / 45 79 46
teleaccueil.nbw@busmail.net - www.tele-accueil.be

En 2013, Télé-Accueil Namur-Brabant wallon, situé à Louvain-La-Neuve, a reçu plus de 12.000

Dauphins Bleus

Club de natation pour personnes handicapées.

Vous aimez nager et souhaitez vous délasser dans une ambiance chaleureuse et conviviale ? Rejoignez les Dauphins Bleus à la piscine du Christ-Roi (rue du Renivaux, 25, à Ottignies), les lundis de 19h15 à 20h15.

Le club entend offrir à la personne porteuse d'un handicap (tous types) la possibilité de pratiquer la natation, seul ou accompagné (parents ou amis). PAF : 2€/séance.

Info 067 / 77 11 46

Lire et Écrire

Formation gratuite pour toute personne adulte qui a des difficultés avec la lecture et l'écriture et désire apprendre pour mieux agir sur son environnement social et professionnel.

Alphabétisation, français oral, français écrit, remise à niveau, mathématiques, informatique, tables de conversations, visites culturelles... Formations en journée ou en soirée.

- À Mousty (av. des Muguets, 1) : 0473 / 88 00 25
- À Ottignies (rue des Deux Ponts, 15) : 0479 / 39 45 93

Info 067 / 84 09 46

MONDO BIO
Les saveurs ont du sens !
VOTRE MAGASIN BIO
www.mondobio.be
AVENUE PROVINCIALE 76
1341 OTTIGNIES
(à 500m de l'école d'Ottignies)
TÉL. 010 / 61 83 04
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 18H30

G A È L L E // S A L A K E N O S
Psychologue Clinicienne & Coach Scolaire

Compétences Professionnelles • Langage Postif et Remobilisant • Empathie et Bienveillance Grande Adaptabilité • Sens de l'écoute

- Bien-être et développement personnel Gestion du stress et des émotions, mal-être, insatisfaction générale, remises en question importantes, confiance en soi et estime de soi, image de soi...
- Alimentation Anorexie, Boulimie, Hyperphagie, Régimes sans faim/fin...
- Coaching scolaire Décrochage, échecs scolaires, orientation, méthodologie, motivation, confiance en soi, gestion des émotions, Haut Potential, Anxiété et stress...

G. +32 (0) 488 05 91 12 • salakenos.gaelle@gmail.com
www.gaellesalakenos.be • www.centremergences.be
Consultation à Don-Valmont et Louvain-la-Neuve à CentEmergences
rue de Neufmoustier, 6 • 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve

AB
Courtage en assurances
ASSURANCES BIDOUL
Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél. : 010 41 32 13 | bidoul@portima.be
1340 Ottignies - LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A

SPORT CULTURE

ECOLE DE NATATION AQUAGYM - AQUAFIT
ECOLE DE JUDO
Tout public
010 400 501
sport-culture.be

Audiologiste
Audio-Solutions
Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute, faites un test d'audition gratuit!

WIDEX
SIEMENS

SUR RENDEZ-VOUS AU 010/45.70.13
Nous assurons également l'entretien et le réglage de vos appareils.

Tél. : 010/45.70.13
0494/14.76.29
Rue de l'Amitié, 12 • 1300 LIMAL
E-mail : info@audio-solutions.be

Votre ordinateur est trop lent ? Il est en panne ?

En échange de ce bon nous vous offrons

un diagnostic gratuit !

dans notre magasin de Louvain-la-Neuve



**Out
Wares**

Rue du Sablon, 49 - B-1348 Louvain-la-Neuve
Tel. 010/81.64.10
www.outwares.be
parking Grand Rue sortie Esopo

Official dealer
Dominique Roger
Nettoyage de véhicules à domicile
Préparation à la vente
Du simple nettoyage régulier
à la remise à neuf complète d'un véhicule.
rogerdominique911@gmail.com
+ 32 (0) 498 69 51 34
TVA BE 0349 704 146

Cuisines Gilson LEICHT EFF hota kitchen
Chée de Louvain, 157 • 1300 WAVRE

CUISINES ÉQUIPÉES
PLACARDS
ELECTROMÉNAGER

SHOW-ROOM RENOUVÉLÉ

Tél. : 010.24.13.13 • Fax : 010.22.46.44
www.cuisinesgilson.be • E-Mail : info@cuisinesgilson.be



Environnement

Evitons les pesticides

Nous vous avons annoncé que de nouvelles dispositions seraient prises par la Région wallonne, concernant l'utilisation des herbicides (dans le cadre de directives européennes relatives à la bonne qualité de nos ressources en eau).

Pour les communes

A partir de juin 2014, l'usage d'herbicides sera interdit dans les espaces publics reliés à un réseau de collecte des eaux. Des dérogations seront possibles dans les autres endroits (peu nombreux).

Pour les particuliers

A partir de septembre 2014, des zones « tampons » seront à respecter. Info : www.crphtyto.be

La Ville a pris les devants

En plus d'acquérir du nouveau matériel, la Ville a entamé une phase de test du « zéro herbicide » dans deux quartiers (Biéreau et

Buston, où elle souhaite agrandir la zone concernée). Elle envisage de tester aussi un quartier en herbicides « bio ».

Séances d'information

Durant la « Semaine sans herbicides », renseignez-vous :
• Les alternatives aux pesticides : samedi 15 février, à 10h30, à la maison de quartier de la place de l'Aubépine (quartier du Buston). Par l'ASBL Adalia.

• Les risques pour la santé : mardi 25 mars, à 20h, à la Grange du Douaire. Par Bruno Schiffers, responsable du Laboratoire de Phytopharmacie (Gembloux Agro-Bio Tech) et le Comité Régional Phyto.

• Les herbicides, le jardinage, la production de semences... : samedi 29 mars, à 14h, à la Maison du développement durable de Louvain-la-Neuve. ■

Info 010 / 43 62 50

Opération grenouilles

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) vous invitent à participer à leur opération de sauvetage des grenouilles. Rendez-vous le 22 février, à 10h, à la rue du Buston (placement de bâches pour protéger la traversée des grenouilles au Buston et à la rue Charles Dubois).



Collecte des déchets organiques

Depuis 2010, la Ville organise une collecte des déchets organiques (sacs verts blanchâtres en amidon de maïs, envoyés à la biométhanisation à Tenneville), en complément à la collecte des déchets résiduels (sacs jaunes orientés vers l'incinérateur de Virginal).

Y participer permet de réduire la quantité utilisée de sacs jaunes (dont le prix a augmenté au 1^{er} janvier). C'est donc un plus pour votre portefeuille (à volume identique, les sacs biodégradables sont nettement moins chers que les sacs jaunes).

Vous pouvez y déposer tous vos déchets de cuisine (restes de repas, y compris les os, marc de

café, sachets de thé, épluchures, coquilles d'œufs, de noix, de crustacés, les aliments périmés...), les langes d'enfants (sans les lingettes), les papiers-cartons souillés (essuie-tout, mouchoirs, serviettes et nappes, cartons à tarte ou pizza...), les litières biodégradables pour animaux... de même que vos petits déchets verts (fleurs fanées, déchets du jardin...).

Les sacs biodégradables se vendent dans les commerces qui vendent aussi les sacs jaunes (www.olln.be, rubriques « mon environnement », « gestion des déchets »).

La Ville ayant rencontré divers problèmes avec les sacs destinés à la collecte des organiques, elle a désigné un nouveau fournisseur.

Néanmoins, quelques précautions s'imposent :

- A l'achat d'un rouleau, vérifiez qu'il s'agit des sacs réglementaires (portant le logo de la Ville) ;
- Ne mettez pas les sacs en contact avec le sol. L'idéal est d'utiliser un support à poubelle ouvert ;
- N'y versez pas les déchets de cuisine liquides ou trop chauds (cela accélère la décomposition des déchets et du sac) ;
- Emballez de préférence vos déchets organiques mouillés dans du papier journal ou des sachets à pain en papier ;
- Limitez la durée de remplissage à maximum deux semaines. ■

Info www.olln.be (environnement/ déchets/déchets-organiques) - environnement@olln.be

Wallonie Week-end Bienvenue

Participez à l'édition 2014 !

Vous avez un talent caché, un hobby, un métier artisanal ou peu banal, un patrimoine exceptionnel ou insolite à faire découvrir, une histoire passionnante à raconter, un met culinaire à partager... Vous souhaitez partager votre passion avec vos voisins, vos amis, des visiteurs de passage... Inscrivez-vous comme « ambassadeur » pour le « Week-end Wallonie bienvenue » des 17 et 18 mai prochains.

NOM : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

E-Mail : _____

Sujet/activité à faire découvrir : _____

Talon-réponse à renvoyer avant le 15 février à l'administration communale (Elisabeth Lust, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies ou elisabeth.lust@olln.be).

Info 010 / 43 61 78
(lundi et vendredi),
010 / 47 29 00
(mardi, mercredi et jeudi).

Devenir « accompagnateur vélo »

La Ville organise plusieurs projets visant à promouvoir l'usage du vélo auprès des enfants (Brevet du cycliste) ou des adultes (J'y vais à vélo). Elle recherche des personnes (parent, grand-parent...) pour encadrer ces

formations (accompagner des groupes en rue, avec l'enseignant ou le formateur de Pro Velo, et/ou être observateur lors du passage du Brevet). Cela représente un engagement de 5-6 jours/an ; un défraiement est possible.

Une formation gratuite sera organisée le week-end des 3 et 4 mars.

Info 010 / 43 62 50
environnement@olln.be

(Ré)apprenez à rouler à vélo

Vous n'avez jamais roulé à vélo ou vous aimeriez vous y remettre en douceur ?

Info 0478 / 97 56 18
(GRACQ,
les cyclistes quotidiens)

L'occasion vous est offerte d'apprendre à rouler à vélo, encadré par des volontaires disposant d'une longue expérience de la pratique du vélo. Les séances, gratuites, se dérouleront à Ottignies, du jeudi 13 mars au jeudi 3 avril, à raison d'un après-midi par semaine. Un vélo peut vous être prêté.

Zohra El Mahi et Véronique Muhirekazi,
participantes de « J'y vais à vélo »



Petites annonces

Nature et Progrès

La locale Brabant ouest de Nature et Progrès vous invite à une conférence-débat « Pourquoi, comment et que composer, dans le cadre du «jardin-cyclage», par Vincent Gobbe, le samedi 15 février, de 14h30 à 16h30, à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (rue des Deux Ponts, 15). Avec présentation vidéo pour appréhender concrètement la manière de s'y prendre, quelle que soit la taille du jardin (voire même sans jardin). D'autres techniques de recyclage des matières organiques seront abordées: le mulching (paillage), la gestion écologique des pelouses... PAF: 3€.

Info 0474 / 42 46 18

Repér'âges

L'équipe « Repér'âges » vous invite à la conférence « Les pièges du bonheur », par le psychologue Ilios Kotsou, le jeudi 6 mars, de 14 à 16h, dans la salle paroissiale du Petit-Ry (Ottignies, derrière l'église Saint-Pie X). PAF: 5€.

Info 0470 / 073 475

Maison du Tourisme

La Maison du Tourisme des Ardennes Brabançonnaises (MTAB) vous invite à son 13^e Rallye des Ardennes brabançonnaises, le dimanche 30 mars. En voiture ou à vélo, découvrez Grez-Doiceau, Rixensart, Wavre, Chaumont-Gistoux et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Collectif des Femmes

Le Collectif des Femmes programme un colloque international « Femmes et Justice », le 11 mars, de 9 à 16h, à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve. En présence de représentants du monde universitaire, politique, d'associations Nord/Sud...

Info 010 / 47 92 79
www.collectifdesfemmes.be

Philharmonie Royale Concordia

La Philharmonie Royale Concordia (PRC) vous invite à son concert annuel, le samedi 15 mars, à 20h, au Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants). Avec la collaboration de l'Académie de musique, danse et arts de la parole. Au programme : La Chauve-Souris, Poète et Paysan, West Side Story... PAF : 10€ (prévente jusqu'au 8 mars) / 15€ sur place.

La PRC accueille tous les musiciens (débutants, amateurs ou confirmés, jeunes ou moins jeunes), les samedis de 9 à 12h à la grange de la Ferme du Douaire.

Info 0484 / 73 66 44
orchestreprc@gmail.com

Ligue des Familles

La bourse aux vêtements d'été de la Ligue des Familles - pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans - aura lieu à la salle Placet (6, rue des Sports, à Louvain-La-Neuve), le samedi 15 mars, de 9 à 13h. Dépôt (maximum 25 vêtements, propres et en bon état) la veille, sur rendez-vous. Les frais de dépôt sont de 3€ (membres de la Ligue) ou 6€ (non membres).

Info 0479 / 39 74 04
(des le 10 février,
de 17 à 19h30, du
lundi au vendredi)

Parents chercheurs

L'ASBL « Parents chercheurs » organise une conférence « La discipline sans punitions ni récompenses » par Florence Prick, formatrice certifiée en « éducation consciente », le vendredi 28 mars, à 20h, à la Maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies (19, rue des Deux Ponts). PAF : 5€. Bienvenue à tous, particulièrement aux parents d'enfants de 0 à 10 ans, futurs parents, grands-parents, professionnel(le)s de la petite enfance... Réservation souhaitée.

Info 0472 / 752 800
ou stephane.vandeneede@gmail.com

Les communes partenaires joueront la carte « Tourisme de mémoire » (2014, centenaire de la Première Guerre mondiale). Des questionnaires seront remis aux participants ; les résultats seront proclamés en fin de journée.

Des haltes-repos-repas seront organisées tout au long du parcours : petit déjeuner à Grez-Doiceau, apéro à Rixensart, dîner

à Cérour, goûter à Wavre et souper à Chaumont-Gistoux. PAF : 15€/voiture ; repas de midi : 13,50€/personne.

Inscriptions avant le 14 mars à la MTAB (rue de Nivelles, 1 à 1300 Wavre).

Info 010 / 23 03 57

NOUVELLE collection 2014

CRAQUEZ POUR NOS NOUVEAUX MODÈLES ET NOS CONDITIONS SALON.



CAPTUR Life Energy Tce 90	NOUVELLE MEGANE BERLINE TomTom Edition® 1.6 16V
€ 500 D'OPTIONS GRATUITES	PREX CATALOGUE TVA: € 19.450 REMISE SALON RT - € 4.700
A PARTIR DE € 13.250	PREX PROMO SALON TVA: € 14.750
0% ANC 5 ANS 0% GARANTIE 3 ANS	0% ANC 5 ANS 0% GARANTIE 3 ANS

CONDITIONS SALON PROLONGÉES JUSQU'AU 15 FÉVRIER
3,2 - 7,5 L/100 KM, 90 - 174 G CO₂/KM.
Information environnementale (A.R. 19.03.2004) sur www.renault.be. * DONNEES PROPRETES A LA SECURITE. Renault présente **CO₂**

RENAULT

(1) Cette offre Easy Deal se compose d'un crédit Easyfin Classic et d'un contrat d'entretien de garantie. Ce 7^e contrat pourra être assorti séparément à des conditions identiques. FINANCEMENT TAEG 0% : Offre du prêt à tempérament réservée aux particuliers, valable du 11/01/2014 au 15/02/2014 sur les modèles Captur, Clio Collection, Nouvelle Clio, Captur, Kangoo, Mégane, Scénic et Koleos. Taux annuel effectif global 0% pour une durée maximale de 30 mois, avec minimum 30% d'acompte obligatoire. Exemple représentatif : prêt à tempérament : prix au comptant (remise déduite) pour Clio Authentique 1.2 16V avec option Easyfin incluant 5 ans / 100.000 km : 11.035 € TVA, acompte : 3.311 €, montant du prêt : 7.724 €, 30 mensualités de 257,46 € dont 17.250 € pour l'option Easyfin, sans aucun effet global : 0 %, taux débiteur 0 %, montant total de : 11.035 €, Easyfin est une extension de garantie couvrant l'ensemble des pièces mécaniques, électroniques et électroniques (hors pièces d'usure) au cours de la période de garantie contractuelle. Sous réserve d'acceptation du dossier par Alpha Credit S.A. (Ptitour), rue Ravenstein 60/15, 1000 Bruxelles. Annonceur : Renault Belgique Luxembourg S.A. (Reparateur), Boulevard de la Plaine 21, 1050 Bruxelles. * La première de vos 2 adhésions antenne metra fin au contrat Easyfin. (2) Remise Salon : Offre valable pour les particuliers, pour toute Renault neuve commandée entre le 11/01/2014 et le 15/02/2014. Photos non contractuelles.

RENAULT OTTIGNIES
Avenue Provinciale 51 - 1341 OTTIGNIES
010.620.400

laboratoire dentaire



Réparation en +/- 1 heure
Renfort
Vérification gratuite
Egalement à domicile

Av. des Chevreuils, 12 - 1340 Ottignies - LLN
Tél. : 010.415.426

Olivier Spinoit

INSTALLATIONS SOLAIRES
PHOTOVOLTAIQUES & THERMIQUES
ELECTRICITE GENERALE
INSTALLATEUR BIONX-Velos Electriques

Rue de Strichon 156
1495 Mellery
Tél. 0476.544.355
elextra@elextra.be
www.elextra.be

ELEXTRA

CHALET LALIEUX

SPRL CHALETS LALIEUX
Du fabricant au particulier
rue de Faux 62 B à 1490 Court-Saint-Etienne - 010/61.39.68
www.chaletslalieux.kingshop.com




Abri de jardin, car-port, portail + motorisation CAME, boxes chevaux, niche, poulailler, maisonnette enfants, etc...



Tribune libre

Majorité

CPAS – Une première année au coeur de l'action sociale

Voilà un an que le nouveau Conseil de l'action sociale, né des élections communales du 14 octobre 2012, a été installé. Cela veut dire quoi être « conseiller CPAS » ?

Une implication forte de tous
Ce qui est le plus impressionnant, la première fois qu'on participe aux organes de gestion d'un CPAS, c'est la qualité des échanges et de l'écoute qui prévaut entre la majorité et la minorité. A la suite des dernières élections communales, le Conseil communal a délégué 7 représentants de l'Alliance Citoyenne (4 Ecolo, 2 Avenir et 1 PS) et quatre pour le groupe OLLN 2.O. A la différence du Conseil communal où l'opposition est « cantonnée » dans sa fonction représentative, le mode de fonctionnement du Centre implique d'office les quatre formations dans tous les aspects de sa gestion.

confidentialité absolue par rapport aux éléments personnels dont nous prenons connaissance.
Pour préparer les réunions du Conseil et mettre en oeuvre ses décisions, un **Bureau permanent**, composé d'un membre par formation politique, se tient quasi toutes les semaines. En outre, il prend les décisions de gestion quotidienne.

CPAS dans les nouveaux bâtiments communaux de Louvain-la-Neuve. De septembre à décembre, plus d'une centaine de dossiers y ont été ouverts ! Cela réduit de façon significative les déplacements coûteux de près de la moitié des demandeurs du centre mais cela facilite également la tâche des travailleurs sociaux qui doivent se rendre au domicile des usagers.

Le Comité spécial de l'aide sociale se réunit tous les mercredis matin. Les assistants sociaux présentent aux 6 conseillers désignés au sein du Conseil (dont deux de la minorité) près d'une centaine de dossiers de demandes. Cela va de l'attribution d'un revenu d'intégration à l'octroi d'une aide ponctuelle (remboursable dans la mesure des possibilités financières du demandeur), en passant par la constitution d'une garantie locative, l'élaboration d'un projet d'insertion pour les jeunes (18-25), la mise sur pied d'une médiation de dettes... L'objectif fondamental est de garantir à tous des conditions de vie conformes à la dignité humaine. Cela passe par donner un coup de pouce dans les moments difficiles, mais surtout par donner les moyens pour retrouver l'autonomie par l'accès au logement, à l'emploi et à l'équilibre financier.

Les défis des prochaines années sont énormes : l'exclusion par l'ONEM d'un grand nombre de demandeurs d'emploi, la viabilité de la gestion du système des Titres-Services, le vieillissement de la population, l'augmentation des coûts de l'énergie mais aussi les services à la petite enfance et la politique sociale du logement : au-delà d'une gestion conviviale et efficace de nos services sociaux, il faudra mobiliser tous les acteurs de la société civile et politique autour des enjeux de la cohésion sociale et de la dignité pour tous. ■

Le Conseil se réunit à huis clos au minimum une fois par mois (14 réunions en 2013) avec une cinquantaine de points à l'ordre du jour. Il se consacre, pour l'essentiel, à la gestion des ressources humaines et logistiques de l'institution. C'est aussi le lieu où se discutent et s'approuvent le budget et les comptes, où le directeur général présente, mensuellement, un « baromètre de l'action sociale » qui permet à tout un chacun d'apprécier, en temps réel, les capacités de réponse du centre par rapport aux demandes d'aide qui lui sont adressées. Quelques jours avant la réunion, nous avons accès à tous les documents préparatoires, de plus en plus souvent via Intranet. Nous sommes tous tenus à la

Proximité et vigilance
Le gros dossier de l'année 2013 a été l'ouverture d'une antenne du

Jeanne-Marie Oleffe (présidente), Jacques Duponcheel, Patricia Janssens, Stéphane Vandenberghe (conseillers) – Alliance citoyenne



Le cadeau de la majorité

Pour le nouvel an, la majorité Ecolo-Avenir(CDH)-PS a décidé d'augmenter de 1.026.000€ les additionnels à l'Impôt des Personnes Physiques, les portant de 6% à 6,7% !

Cette augmentation complète toutes les autres augmentations de taxes et redevances déjà intervenues l'an passé. En voici le bilan depuis 2012, quand ils vous promettaient tous en chœur, durant la campagne électorale, que tout allait bien dans notre Ville et que la fiscalité resterait maîtrisée...

Taxe des déchets :	+ 141.137 €
Vente sacs poubelles :	+ 206.609 €
Taxe de séjours (étudiants) :	+ 508.400 €
Agences bancaires :	+ 14.800 €
Taxe sur les commerces de nuit :	+ 7.500 €
Taxe sur les spectacles :	+ 110.000 €
Redevance pour zone bleue :	+ 150.000 €
Taxe sur surfaces commerciales :	+ 20.000 €
Impôt des Personnes Physiques :	+1.813.000 €

TOTAL : + 2.971.446 €

Les recettes ont pourtant bien augmenté ces dernières années, grâce à un meilleur rendement lié aux revenus de nos habitants ainsi qu'à la valeur immobilière des nouvelles constructions (doublement des recettes IPP et PI en 12 ans). Mais à force d'augmenter les dépenses au-delà des recettes, la Ville n'a plus assez de réserves pour faire face aux nouveaux défis tels que les charges sociales de son personnel, le coût des services de sécurité et incendie, la dotation au CPAS ou encore l'évolution alarmante de la charge de la dette.

Pour faire face à ces défis prévisibles, nous pensons qu'il aurait fallu contenir les dépenses et profiter de l'augmentation de la base taxable (revenus moyens de nos habitants) pour cumuler les réserves et boni budgétaires. Lors de la confection du budget 2014, on aurait pu revoir l'opportunité de certaines dépenses, à l'instar de ce que viennent de réaliser le Gouvernement fédéral ou d'autres communes du Brabant wallon. En effet, aucune autre de ses communes de plus de 20.000 habitants n'a augmenté ses impôts, ces dernières années. Toutes ont choisi de travailler à la réduction de certaines dépenses. Mais il est vrai que l'Olivier n'est en majorité qu'à Ottignies-Louvain-la-Neuve !

Là où nous aurions préféré le travail de la fourmi, la majorité a préféré les chants de la cigale. Et aujourd'hui, c'est la voie de la facilité qui est choisie en augmentant vos impôts.

À vous de juger !

Pour le groupe OLLN 2.0
Jacques Otlet
Cédric Jacquet

Les effectifs de police et notre sécurité

Lors du débat budgétaire, le bourgmestre a annoncé pouvoir réduire la dotation communale à la zone de police, cette année, grâce aux bonis cumulés les années précédentes.

Interrogé sur l'origine de tels bonis (issus de dépenses budgétées mais non effectuées), le bourgmestre avoua qu'il s'agissait de dépenses de personnel de police non engagées, suite au non-recrutement de policiers pourtant prévu au cadre. Il s'agirait, à l'entendre, d'une dizaine de policiers (soit 10% du cadre) qu'il ne serait pas possible de recruter, faute de candidats intéressés à venir renforcer notre zone.

Au lieu de se contenter de ce constat, nous pensons qu'il faut ouvrir une réflexion sur les raisons de ces difficultés de recrutement et proposer des actions et dispositions complémentaires pour pallier ce manque de policiers sur le terrain (notre Ville ne compte que deux patrouilles, le soir et la nuit, pour couvrir l'ensemble du territoire !).

Nous avons rappelé notre proposition de compléter le cadre de police par une équipe de gardiens de la paix compétente pour appliquer les sanctions administratives et assister les policiers de quartier, ou encore l'installation de caméras de surveillance aux endroits les plus potentiellement criminogènes de la Ville.

À l'initiative de notre groupe, la Commission technique des affaires générales du Conseil communal invitera prochainement le chef de corps de la police pour se pencher sur la situation du cadre de police et réfléchir aux mesures à prendre.

Nous vous souhaitons, au nom du groupe OLLN 2.0, une excellente année 2014 !

La Vache sur le toit UN RESTO

Grillades de viande et de poisson, mais aussi des tartares, des ravioles, des salades et de super Burgers!



UN BAR

Rhum avec 200 références

UN LUNCH

2 services pour 17 € avec 4 choix d'entrées et de plats différents chaque semaine, un café vous sera offert, et le tout servi en 45 min maximum.



CLUB JUSTINEHENIN

Infrastructure nos salles



WORKSHOP : 90m²

- 50 personnes assises ;
- Bar confortable ;
- Tables basses ou hautes ;
- Matériel audio ;
- Connexion internet ;
- Design unique ;
- Aménagement chaleureux ;
- Peut être loué seul.



Idéal pour :

- Petites réceptions ;
- Fêtes d'anniversaire ;
- Repas du personnel ;
- Salle de repas lors des séminaires, incentives....

SALLE DE SÉMINAIRE : 165 m²

- 150 personnes assises ;
- Tables basses ou hautes ;
- Matériel audio + micro ;
- Beamer + écran géant ;
- Flipchart ;
- Connexion internet ;
- Conviviale et fonctionnelle.

Idéale pour :

- Séminaires ;
- Formations ;
- Présentation de produit ;
- Conférences ;

TERRASSE

Grande terrasse en bois et sur pilotis avec mobilier blanc et vue plongeante sur les jardins et les terrains ;

Grand parking aisé et accessible



Restaurant - Grillades Contemporaines
LA VACHE SUR LE TOIT
Avenue Leon Foumet, 20 • Club Justine Henin •
1342 Limelette
010 43 56 06 • limelette.lavachesurletoit.be

Ouvert 7/7 jours
(uniquement
brasserie
le dimanche)



*Les commerçants vous souhaitent
une très heureuse*

Saint Valentin

dans une ambiance douce et musicale

et offrent,

*ce vendredi 14 février dans
le centre commercial du Douaire,
des ballotins de pralines* à tous les amoureux*

*et le samedi 15 février de belles roses***



parking gratuit

* dans la limite du stock de ballotins disponible.

** dans la limite du stock de roses disponible.



*Les commerçants
vous souhaitent déjà
une très belle fête
de printemps.*

*et à cette occasion, comme chaque
année, les commerçants du centre
commercial du Douaire vous
offriront en Mars de
splendides plantes
le Samedi 22 Mars
dès 10h**



* les conditions de cette action seront affichées dans la galerie et les plantes seront distribuées dans la limite du stock disponible.

www.ledouaire.be